

Introduction

Raison d'être du document

Sciences humaines 7^e année, programme français, programme d'études : *Document de mise en œuvre*, auquel on se référera ci-après sous le nom de *Document de mise en œuvre*, précise les résultats d'apprentissage généraux et spécifiques que doivent atteindre les élèves manitobains de la 7^e année en sciences humaines. Ce document appuie l'implantation des résultats d'apprentissage, la planification de l'enseignement et la sélection de ressources pédagogiques en sciences humaines en 7^e année dans les écoles françaises du Manitoba. Pour ce faire, il propose aux enseignants des scénarios d'apprentissage, des situations d'enseignement et d'évaluation et des ressources pédagogiques. Le *Document de mise en œuvre* ne doit pas être considéré comme exhaustif ni restrictif. Au contraire, il se veut flexible, et l'enseignant est encouragé à l'adapter à son milieu et à ses élèves.

Historique du document

Le *Document de mise en œuvre* est fondé sur le *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 8^e année* (2003). Le *Cadre manitobain* définit les principes directeurs qui orientent les programmes d'études de sciences humaines au Manitoba ainsi que les résultats d'apprentissage généraux qui se poursuivent de la maternelle jusqu'à la 12^e année. Les résultats d'apprentissage généraux et les fondements des sciences humaines du *Cadre manitobain* sont inspirés du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines, M à 9* (2002), un projet de recherche et de collaboration entrepris sous la tutelle du Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest et le Nord canadiens.

Ce *Document de mise en œuvre* a été élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba en collaboration avec une équipe d'éducateurs manitobains provenant de divers contextes scolaires. Le processus d'élaboration des résultats d'apprentissage a fait appel à la participation d'enseignants francophones, autochtones et anglophones, de conseillers universitaires en histoire, en géographie et en éducation, ainsi que de représentants d'une variété de communautés culturelles du Manitoba. Un comité de révision, composé d'enseignants de sciences humaines dans le programme français et le programme d'immersion française, a également contribué à l'élaboration et à la validation du *Document de mise en œuvre*.

Organisation du Document de mise en œuvre

Le *Document de mise en œuvre* comprend les sections suivantes :

- **une introduction générale**, qui présente les fondements philosophiques et les principes directeurs de l'enseignement des sciences humaines;
- **un encadrement pédagogique** des sciences humaines au Manitoba, qui présente l'organisation conceptuelle des programmes d'études de sciences humaines de la maternelle à la 12^e année;
- **une vue d'ensemble des sciences humaines en 7^e année**, qui présente un aperçu de l'année ainsi que des conseils généraux sur l'emploi du *Document de mise en œuvre* pour faciliter l'enseignement du cours *Sociétés et lieux du monde*;



- **les quatre regroupements du cours** *Sociétés et lieux de monde*, qui proposent des situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi que des ressources éducatives pour appuyer l'atteinte de tous les résultats d'apprentissage spécifiques de la 7^e année;
- **des annexes reproductibles** pour appuyer l'apprentissage des sciences humaines en 7^e année. Le symbole du trombone indique que le texte est associé à une annexe dans cette section du document.

Nature des sciences humaines

Les sciences humaines étudient les relations que les êtres humains entretiennent entre eux ainsi qu'avec leur environnement. Au Manitoba, les sciences humaines se penchent plus particulièrement sur l'histoire et sur la géographie tout en intégrant certains éléments pertinents d'autres disciplines. En ayant comme objet le comportement des êtres humains dans leur milieu physique, social et culturel, les sciences humaines examinent le passé et le présent en vue d'orienter l'avenir. Les sciences humaines aident les élèves à acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs nécessaires pour devenir des citoyennes et citoyens capables de faire des choix démocratiques éclairés et de contribuer au bien-être de leurs communautés à l'échelle locale, nationale et internationale.

Vision pour les sciences humaines

Les sciences humaines se fondent sur les concepts de citoyenneté et d'identité, dans un contexte canadien et mondial. Soucieux de tenir compte des multiples voix qui ont façonné et qui continuent de façonner l'expérience canadienne, les programmes d'études de sciences humaines au Manitoba intègrent des perspectives autochtones et francophones tout en tenant compte des perspectives de diverses collectivités culturelles. Les sciences humaines amènent les élèves à participer au débat continu concernant la citoyenneté et l'identité au Canada et dans le monde, et les incitent à devenir des citoyennes et citoyens actifs au sein de leurs communautés. Les sciences humaines préparent également les élèves à la prise de décisions éclairées et éthiques face aux défis qui les attendent dans une démocratie pluraliste.

Rôle des sciences humaines

Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et valeurs requises pour mieux comprendre le Canada et le monde. Le but des sciences humaines est d'amener les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs, soucieux des valeurs démocratiques et engagés à contribuer à la réalisation d'une société meilleure.

Au Manitoba, l'apprentissage en sciences humaines se répartit dans les catégories suivantes :

- le Canada;
- le monde;
- l'environnement;
- la démocratie;
- les compétences générales.

Le Canada

En ce qui concerne le Canada, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du Canada;
- d'apprécier les réalisations des générations qui les ont précédés et qui ont contribué à construire le Canada;

- de comprendre de façon critique les structures et les processus politiques au Canada, ainsi que les institutions de la société canadienne;
- de s'acquitter de leurs responsabilités et de comprendre leurs droits en tant que citoyennes et citoyens canadiens;
- de comprendre et de respecter les principes de la démocratie canadienne, y compris la justice sociale, le fédéralisme, le bilinguisme et le pluralisme;
- d'analyser les enjeux d'intérêt public et de prendre à leur égard une position rationnelle et justifiable sur le plan moral;
- d'acquérir un sens d'appartenance à leurs communautés et à la société canadienne;
- de respecter les perspectives des peuples autochtones, des francophones et des nombreux groupes culturels qui ont édifié le Canada d'hier et d'aujourd'hui.

Le monde

En ce qui concerne le monde, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du monde;
- de respecter les peuples et les cultures dans le monde en souscrivant aux principes des droits de la personne, de l'équité et de la dignité humaine;
- de se sensibiliser au reste du monde et d'acquérir un sens de la citoyenneté mondiale;
- de comprendre et d'apprécier de façon critique le rôle des organisations internationales;
- d'analyser des enjeux mondiaux et de prendre à leur égard une position rationnelle et justifiable sur le plan moral;
- de s'engager en faveur de la justice sociale et de la qualité de vie pour tous les peuples du monde;
- d'évaluer les questions d'intérêt national, compte tenu des intérêts d'autres pays et de l'ensemble de la planète.

L'environnement

En ce qui concerne l'environnement, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre la géographie et d'appliquer les habiletés, les connaissances et la compréhension relatives à cette discipline;
- de reconnaître que la vie humaine ne peut se concevoir sans un environnement naturel durable;
- d'évaluer les répercussions de l'interaction entre les êtres humains et l'environnement;
- de proposer d'éventuelles solutions aux problèmes environnementaux;
- de vivre tout en respectant les principes d'une gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

La démocratie

En ce qui concerne la démocratie, les sciences humaines permettent aux élèves :

- de comprendre de façon critique l'histoire, la nature et les enjeux de la démocratie;
- d'évaluer des doctrines politiques autres que la démocratie, à l'heure actuelle et dans le passé;
- de comprendre l'histoire et les fondements de la démocratie parlementaire au Canada;
- de faire preuve d'engagement envers les idéaux et les principes démocratiques, y compris le respect des droits de la personne, les principes de justice sociale, d'équité et de liberté, la tolérance face à la dissidence et aux différences, et la volonté de défendre le bien public;
- de participer aux affaires publiques en respectant les principes démocratiques;
- de comprendre de façon critique le rôle des institutions de la société civile;
- de reconnaître que la démocratie passe par la négociation et que les problèmes politiques ou sociaux ne se règlent pas toujours simplement;
- de trouver des moyens d'apporter des améliorations à la démocratie et d'y donner suite;
- de participer, en tant que citoyennes et citoyens bien informés, aux débats qui sont propres à la démocratie au Canada et ailleurs dans le monde;
- de prendre position sur des questions de principe ou de conscience individuelle.

Les compétences générales

En ce qui concerne les compétences générales, les sciences humaines permettent aux élèves :

- de faire de la recherche dirigée, d'appliquer leurs habiletés en recherche, de penser de façon critique et de prendre des décisions;
- de penser dans une perspective historique et géographique;
- de faire des analyses critiques suite à des recherches sur des questions sociales, notamment sur des sujets controversés;
- de collaborer efficacement avec les autres;
- de résoudre des problèmes et de régler des conflits de façon créative, éthique et non violente;
- de faire preuve d'ouverture face à de nouvelles idées et de réfléchir au-delà des idées préconçues;
- d'appliquer des habiletés efficaces de communication et de développer des compétences en littératie médiatique;
- d'utiliser et de gérer les technologies de l'information et de la communication.

Perspectives et contenu francophones

L'école française se doit d'être un établissement de langue, d'identité, de culture et d'intégration communautaire. Les sciences humaines tiennent un rôle capital dans cette mission. Le programme de sciences humaines a pour mission, particulièrement dans les écoles françaises, d'assurer la vitalité de la langue et de la culture et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone. Il joue un rôle déterminant en amenant les élèves à développer les connaissances, les habiletés et les valeurs requises pour la construction d'une identité francophone et qui les rendent aptes à s'intégrer et à participer à l'épanouissement de leurs communautés, de la société et du monde. Pour ce faire, l'enseignement des sciences humaines doit être dispensé dans un environnement linguistique et culturel riche qui permet aux élèves de s'intégrer à la culture française et à la communauté francophone à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Au Manitoba comme ailleurs en milieu francophone minoritaire, les élèves des écoles françaises ont parfois des compétences inégales en français. De plus, de nombreuses différences culturelles existent selon les origines de la famille de chacun. Un certain nombre d'élèves vivent dans le contexte de familles exogames où l'un des parents ne parle pas français. La diversité d'expériences linguistiques et culturelles au sein des écoles françaises pose des défis aux enseignants. Ces derniers doivent être conscients de cette diversité et du fait que, pour plusieurs élèves, l'école constitue le seul endroit où se vit l'expérience du français.

Le rôle de l'école française en milieu minoritaire diffère de celui d'une école en milieu majoritaire : outre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être habituellement développés par le système scolaire, l'école française en milieu minoritaire doit développer les savoir-vivre et les savoir-devenir nécessaires à la préparation des gens qui assureront l'avenir des communautés francophones.

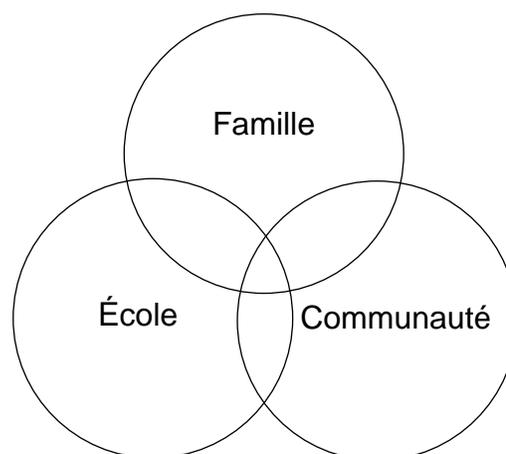
Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir une littératie qui prend quatre formes distinctes mais intimement liées entre elles : la littératie personnelle, la littératie communautaire, la littératie scolaire et la littératie critique. Ce sont ces littératies qui permettront aux élèves francophones de s'affirmer et de devenir des participants actifs dans leurs communautés au niveau local, national ou international.

- *La littératie personnelle* est l'habileté à se lire et à s'affirmer en tant que francophone. Elle correspond à l'habileté à employer le français, à comprendre les dimensions de son identité francophone et à savoir comment s'affirmer et agir positivement en tant que citoyenne ou citoyen francophone.
- *La littératie communautaire* est l'habileté à lire sa communauté francophone. La littératie communautaire comprend la façon de penser, de dire, de faire et de vivre de la communauté francophone ainsi que celle de la société dans son ensemble. Elle comprend aussi la capacité de s'intégrer à la communauté et à la société.
- *La littératie scolaire* est l'habileté à parler, à lire et à écrire en vue de la réussite scolaire. C'est l'habileté à saisir les concepts et à établir des liens entre les idées.
- *La littératie critique* est l'habileté de traitement de l'information et des idées en vue de développer une pensée critique et créative.

Le programme de sciences humaines dans les écoles françaises met l'accent sur les partenariats aptes à favoriser l'acquisition de la langue, l'intégration à la culture et à la communauté ainsi qu'une solide identification à la francophonie.

La famille et l'école doivent s'unir à la communauté pour garantir l'apprentissage de la langue, la construction de l'identité, l'intégration culturelle et communautaire ainsi que la réussite scolaire.

Ces trois milieux, famille, école et communauté, exercent des influences déterminantes dans la vie des élèves en ce qui a trait à l'acquisition de la langue, à l'intégration de la culture et à la communauté, à la construction de l'identité et à la réussite scolaire.



Il est essentiel que les élèves associent les expériences d'apprentissage qu'ils vivent en français en contexte scolaire à des expériences significatives, utiles et pertinentes, et que ces expériences leur permettent de se construire un rapport positif à la langue. C'est pourquoi les sciences humaines mettent l'accent, dans la mesure du possible, sur le décroisement de l'école en favorisant des interactions avec la communauté. C'est dans la communauté qu'on peut mieux vivre le sens, la valeur et l'utilité de la langue et de la culture françaises.

Pour acquérir et maintenir le français en tant que langue première et pour réaliser leur potentiel cognitif et la réussite scolaire, les élèves francophones doivent maintenir leur estime de soi en tant que francophones, se créer une identité culturelle positive, accéder aux littératies essentielles au développement de la langue, de la cognition, de l'identité, de la culture et de la communauté, et s'intégrer à une communauté francophone authentique.

Perspectives et contenu autochtones

De nombreux auteurs canadiens, dont John Ralston Saul (2002), affirment que le caractère unique du Canada découle de ses fondements historiques « triangulaires » : c'est-à-dire autochtones, francophones et anglophones. L'historien Jacques Lacoursière (2004) affirme également que « L'idéal serait d'avoir une histoire en trois versions : autochtone, anglophone et francophone. »

John Ralston Saul note cependant qu'une bonne partie de l'histoire du Canada a été troublée par le refus d'accepter le rôle central des Autochtones dans le façonnement progressif de la société canadienne. Il constate que « Nous reconnaissons en paroles le rôle des Autochtones dans la société. Nous avons même de très bonnes intentions dans ce domaine... Et pourtant, si on examine la manière que nous avons au quotidien de nous décrire nous-mêmes, on constate que nous éliminons presque automatiquement le pilier autochtone. »

Une conscience de cette structure tripartite sur laquelle repose la complexité du pays est intégrée à la vision des sciences humaines au Manitoba. Pour cette raison les perspectives autochtones font partie intégrante des résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi que des stratégies favorisées dans le *Document de mise en œuvre*. Il ne s'agit donc pas de limiter la contribution des Autochtones (Premières nations, Métis et Inuits) à des sujets qui les concernent directement, mais de consolider une approche pédagogique qui intègre la vision du monde, l'histoire et la culture des collectivités autochtones à l'ensemble de l'étude de la société canadienne du passé, du présent et du futur. Une telle approche aide non seulement à corriger les préjugés historiques et sociaux en présentant la voix autochtone à tous les élèves; elle appuie également l'apprentissage et le développement d'une identité personnelle positive chez les élèves autochtones du Manitoba.

Tout comme n'importe quel autre groupe culturel ou ethnique, les collectivités autochtones du Canada possèdent des croyances, des modes de vie, des langues et des récits très divers. (Pour des renseignements généraux sur les collectivités autochtones au Canada, consulter l'annexe A du présent document.) Il existe cependant certains éléments communs parmi les collectivités autochtones, de même que parmi les peuples indigènes de partout dans le monde. Dans le cours de 7^e année, les élèves se conscientisent à la présence mondiale des peuples indigènes, aux éléments partagés de leurs cultures et aux défis historiques et culturels auxquels ces peuples font face (consulter l'annexe 3.16 pour des renseignements sur les peuples autochtones dans le monde contemporain). Il est important de communiquer aux élèves que les perspectives autochtones, malgré leur longue histoire, ne sont pas immuables mais ont évolué au fil du temps et de l'interaction culturelle. Le document du Ministère *Études autochtones, Document ressource à l'usage des années intermédiaires 5 – 8* (1995) décrit de nombreux aspects de la vision du monde des Autochtones.

Diversité, équité et multiculturalisme

L'école joue un rôle indispensable en préparant les élèves à vivre au sein d'une société pluraliste où interagissent une variété de perspectives culturelles. Elle doit les aider à développer leur estime de soi et à construire leur identité, en leur donnant une image positive de leur patrimoine culturel et historique. Elle doit également les aider à comprendre et à respecter les cultures, l'histoire et les valeurs d'autres collectivités. Elle doit donc fournir aux élèves une éducation qui permet une pleine participation au sein de la société mondiale, qui favorise l'enrichissement culturel et qui encourage la compréhension interculturelle.

Les sciences humaines doivent refléter la diversité humaine dans l'apprentissage et dans l'enseignement qu'elles véhiculent afin que chaque élève s'y reconnaisse et se sente valorisé, tout en développant le *savoir vivre ensemble* qu'exige la vie contemporaine. Ainsi, tous les élèves seront en mesure de faire face aux incidents liés aux stéréotypes, aux préjugés, à la discrimination et au racisme. Ils pourront également comprendre que l'ouverture sur l'autre apporte un enrichissement personnel.

L'intégration de perspectives diverses en sciences humaines constitue plus qu'une étude des contributions de divers groupes ethnoculturels et sociaux. Elle va plus loin que l'inclusion de thèmes ou de contenu touchant les perspectives multiculturelles ou la célébration de la diversité culturelle. Elle vise surtout une approche qui favorise la transformation des valeurs, le dialogue interculturel, et l'action sociale. Selon le modèle de James Banks (2001), l'éducation multiculturelle la plus efficace devrait reposer sur l'acceptation fondamentale de la diversité humaine, un engagement à la justice et à l'équité, la compréhension interculturelle et une prise de position contre toute forme de discrimination. Une dimension importante de cette approche est la construction identitaire, qui comprend l'affirmation et l'épanouissement de l'identité culturelle de chacun des élèves.

Dans cette optique, les concepts d'équité et de diversité sont au cœur de l'apprentissage et de l'enseignement des sciences humaines au Manitoba. Le Manitoba est constitué de communautés hétérogènes sur le plan linguistique et culturel. Il est important de promouvoir et de soutenir des initiatives éducatives contre le racisme dans les écoles et les salles de classe, et d'adapter nos stratégies d'enseignement et notre choix de ressources afin de répondre aux besoins de la population hétérogène de nos écoles. Une telle approche appuie également chez les élèves du Manitoba une prise de conscience de la diversité humaine à l'échelle planétaire, et une sensibilisation à l'interdépendance mondiale des êtres humains.

Le programme d'études de sciences humaines au Manitoba préconise une approche à la fois visionnaire et pratique. Dans son ensemble, il appuie les objectifs du plan d'action sur la diversité et l'équité en éducation au Manitoba (2003), de « créer des milieux scolaires voués à la justice, à l'égalité, à la démocratie, à l'équité des perspectives économiques pour tous, à la liberté intellectuelle, à la protection de l'environnement et aux droits humains. » Selon ce plan d'action, la notion de **diversité** recouvre toutes les similitudes et les différences entre les êtres humains. Elle suppose que soit compris et que soit accepté le caractère unique de tout individu, et que soient respectées les particularités de chacun. **L'équité** est une notion qui implique l'égalité pour tous et la justice sociale dans une société démocratique. L'équité dans le domaine de l'éducation exige que les possibilités éducatives, l'accès aux études et les résultats soient égaux pour tous.

Les stratégies, les activités, les thèmes et le climat de classe en sciences humaines devraient refléter les principes de l'équité et de la justice sociale, du multiculturalisme, de l'inclusion et de l'acceptation des différences entre les êtres humains. Les discussions doivent permettre d'aborder directement et explicitement des enjeux portant sur le racisme et d'autres formes de discrimination. Le choix des ressources doit comprendre l'inclusion d'une variété de points de vue et doit éviter les stéréotypes; les activités doivent appuyer

Conscience environnementale

l'échange et le dialogue entre des personnes de points de vue divergents. En ce faisant, les sciences humaines permettent aux élèves de développer les compétences de citoyenneté active et démocratique au sein d'une société pluraliste.

La qualité de vie est directement tributaire de l'environnement. Il incombe aux citoyens de trouver un juste équilibre entre les impératifs de la croissance économique, un niveau de vie élevé, le respect de l'environnement et les besoins des générations futures. Chacun est donc responsable de la protection de l'environnement dans un contexte de développement durable.

Le concept de développement durable exige des connaissances, des habiletés et des valeurs particulières en ce qui a trait à l'analyse critique des enjeux touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social. La nature du développement durable repose sur la prise de décision éclairée par de l'information fiable.

L'apprentissage en sciences humaines incorpore les principes du développement durable (ou de la viabilité des activités humaines) dans le but d'amener les élèves à comprendre que la vie humaine ne peut se concevoir sans conserver l'environnement naturel pour les générations à venir. Les élèves doivent donc analyser et évaluer les répercussions des interactions entre les êtres humains et l'environnement, proposer des solutions possibles aux problèmes environnementaux et prendre des décisions qui font preuve d'un respect des principes de la gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

La Commission mondiale de l'environnement et du développement (la Commission Brundtland) a défini le développement durable comme « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » Autrement dit, le développement est essentiel pour satisfaire les besoins des humains et améliorer leur qualité de vie. En même temps, il doit se fonder sur une utilisation efficace et soucieuse de l'environnement et de toutes les ressources limitées de la société - naturelles, humaines et économiques.

Selon le gouvernement du Canada (2003), les finalités du développement durable sont les suivantes :

- la préservation des ressources naturelles;
- la protection des écosystèmes et des biomes;
- la préservation des emplois, des industries, du commerce et des collectivités;
- la protection de la santé et du bien-être des Canadiennes et des Canadiens;
- le respect des obligations internationales touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social;
- l'amélioration de la qualité de vie des êtres humains partout dans le monde;
- la promotion de l'équité mondiale.

Au cours de leur apprentissage en sciences humaines, les élèves devraient analyser les répercussions de leurs décisions personnelles ainsi que des activités des sociétés humaines en fonction de l'interdépendance du bien-être social, de l'environnement et de l'économie. (Consulter l'annexe B pour un schéma qui pourra servir à présenter le concept du développement durable.)



Le document suivant (Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, 2000) offre des renseignements plus détaillés au sujet de l'éducation pour le développement durable dans les écoles du Manitoba : *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration.*

Principes directeurs des programmes d'études en sciences humaines

Le processus d'apprentissage

L'*apprentissage* est un processus cognitif, affectif, social et culturel qui se manifeste par la prise en charge de l'apprenant face à la construction des savoirs (connaissances, habiletés et valeurs) et leur utilisation dans une variété de contextes de plus en plus complexes. L'apprentissage s'effectue au moyen d'expériences nombreuses, variées et significatives, par lesquelles l'apprenant construit et reconstruit les éléments et les modalités de son apprentissage. C'est par l'intermédiaire de ce processus que l'élève élargit son champ d'autonomie et se donne les moyens d'apprendre à apprendre tout au long de la vie.

L'apprentissage est un processus influencé par plusieurs facteurs : les facteurs personnels (les dispositions individuelles, les styles d'apprentissage, les types d'intelligence, la personnalité, l'estime de soi, le bien-être, la motivation, etc.), les facteurs sociaux (le milieu, les relations avec la famille, les pairs, la communauté, l'enseignant, etc.), les facteurs culturels (les valeurs, les attitudes, la langue, la communauté, le sens d'appartenance, etc.) et les facteurs institutionnels (les politiques, les programmes d'études, etc.).

L'apprentissage prend place lorsque l'apprenant vit des expériences variées et significatives qui lui permettent de s'épanouir selon ses propres besoins personnels, sociaux et culturels. C'est lorsqu'il participe activement et lorsqu'il interagit avec son milieu (pairs, enseignants, parents, membres de sa communauté) que l'apprenant peut donner du sens à son apprentissage. Son niveau de motivation repose sur cette interaction ainsi que sur la valeur qu'il accorde à la tâche et sa perception de ses possibilités de réussite.

L'apprentissage nécessite une prise en charge personnelle par laquelle l'apprenant fait des liens entre ses savoirs antérieurs et les nouveaux savoirs pour modifier et enrichir ses connaissances, ses valeurs et ses habiletés de façon à les appliquer dans de nouveaux contextes. Au fur et à mesure que l'apprenant développe son autonomie, il vient à mieux se connaître comme apprenant, c'est-à-dire à être davantage conscient de l'objet de son apprentissage et du processus qu'il utilise pour apprendre.

En sciences humaines, les connaissances, les habiletés et valeurs sont des aspects interdépendants de l'apprentissage qu'on vise à intégrer dans l'enseignement. Pour que l'apprentissage des sciences humaines soit significatif, il faut pouvoir passer du général au particulier, savoir incorporer les connaissances générales de base et profiter des occasions d'approfondir certains sujets.

L'enseignement

L'*enseignement* s'insère dans le développement global des apprenants en proposant des situations d'apprentissage propices à la construction des savoirs. Les approches pédagogiques sont planifiées pour répondre aux besoins de tous les apprenants et pour leur permettre de donner un sens à leur apprentissage. C'est en offrant des expériences nombreuses, variées et significatives que l'enseignement permet aux élèves de construire et de reconstruire leurs savoirs, de développer leur identité et de devenir des apprenants autonomes la vie durant.

L'enseignement assure l'interaction entre l'enseignant, les apprenants et le milieu. Cette interaction est affectée par des facteurs personnels, sociaux, et culturels, ainsi que par des facteurs institutionnels. L'enseignement stimule la motivation

des apprenants en proposant des situations pédagogiques complexes et significatives qui privilégient la collaboration, la résolution de problèmes et le développement de la pensée critique et créative.

L'apprentissage des sciences humaines est facilité par le recours à des stratégies d'enseignement faisant appel à différentes situations et à des regroupements souples. En planifiant un programme équilibré de situations d'apprentissage individuelles, de groupe ou dirigées par l'enseignant, et en fournissant aux élèves des structures conceptuelles et méthodologiques, l'enseignant peut aider les élèves à atteindre, de différentes façons, les résultats d'apprentissage en sciences humaines. Un bon enseignement des sciences humaines nécessite le recours à des stratégies qui favorisent les interactions et la collaboration. L'apprentissage coopératif, le travail avec des pairs, les entrevues, la pédagogie par projets, les débats structurés, les recherches initiées par l'enseignant ainsi que par les élèves, les jeux de rôles et la participation à des cercles de partage sont toutes des stratégies qui rendent l'apprentissage plus significatif en encourageant la réflexion critique, le questionnement et la prise en compte de divers points de vue.

Les situations d'apprentissage doivent favoriser la mobilisation des savoirs antérieurs, la création de liens avec les nouveaux savoirs et l'application de ces savoirs dans de nouveaux contextes.

Les situations d'apprentissage devraient permettre aux élèves de « vivre » les sciences humaines en faisant appel à des ressources et à des expériences diverses, telles que les études sur le terrain, les visites guidées et la participation à des activités culturelles. L'enseignement des sciences humaines est une occasion idéale d'intégrer la littérature et les arts et de se servir des technologies de l'information et de la communication. Les pratiques exemplaires en sciences humaines permettent aux élèves de participer activement aux processus démocratiques grâce à des activités telles que la recherche du consensus, la prise de décisions collectives, les conseils étudiants, les réunions de classe, et la participation des élèves à la planification de sujets d'étude et d'activités scolaires. Les sciences humaines devraient également comporter de réelles occasions de participer à des activités à domicile et à des activités communautaires.

L'enseignement des sciences humaines est un art qui s'accommode de différents types de styles et de méthodes. Compte tenu de la nature des sciences humaines, la présentation du contenu et le choix des méthodes d'enseignement seront influencés par les croyances et les convictions personnelles de l'enseignant. Il n'est pas toujours possible de demeurer entièrement neutre en salle de classe, mais l'enseignant devrait être conscient des conséquences auxquelles il s'expose en présentant ses propres croyances et points de vue comme des faits et non comme des opinions.

Les sciences humaines offrent de nombreuses possibilités pour déceler et analyser le parti pris en procédant à l'analyse critique de divers points de vue. En amenant les élèves à vivre en classe un climat d'ouverture et d'équité, l'enseignant établit avec eux une culture d'apprentissage qui intègre les principes démocratiques et encourage la citoyenneté active. Enfin, l'enseignant doit être bien informé du contenu et des enjeux des sciences humaines et être disposé à guider les élèves dans le choix de sources d'information fiables.

L'évaluation

L'*évaluation* est un processus continu, systématique et complet au cœur même de l'enseignement, et fait partie intégrante du processus d'apprentissage.

L'évaluation est essentielle à l'apprentissage et à la planification de l'enseignement car elle fournit une rétroaction à l'enseignant et aux apprenants qui leur permet d'ajuster, de modifier et de planifier en tenant compte de ce qui est appris et de ce qui reste à apprendre.

L'évaluation en salle de classe a pour objectif premier d'aider les élèves à faire les meilleurs choix possibles pour leur apprentissage et de fournir à l'enseignant de l'information qui guidera son enseignement. Il est essentiel que l'enseignant et les élèves comprennent clairement à la fois l'objectif de l'évaluation et comment utiliser les résultats de l'évaluation. Si les élèves comprennent bien l'objectif de l'évaluation, ils seront davantage motivés à assumer la responsabilité de leur apprentissage afin de mieux orienter leurs efforts. Quant à l'enseignant, il saura mieux choisir des stratégies d'enseignement et d'évaluation qui auront pour effet d'améliorer le rendement des élèves.

Lorsque l'évaluation se fait de façon continue et constructive, elle aide les élèves à mieux réfléchir sur leur apprentissage, à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris, à résoudre divers problèmes et à mettre en œuvre les savoirs acquis dans les contextes variés de la vie quotidienne. Elle fournit également à l'enseignant l'occasion de réfléchir sur sa pratique d'enseignement et de la planifier en vue du progrès des élèves.

L'évaluation est un processus à la fois proactif et rétroactif au service de l'apprentissage et de l'enseignement. Elle comprend divers modes d'intervention qui tiennent compte de facteurs personnels, sociaux, culturels et institutionnels, ainsi que des besoins particuliers des élèves. Les modes d'intervention doivent être cohérents avec les approches pédagogiques et offrir des situations dans lesquelles les apprenants peuvent démontrer ce qu'ils ont appris.

Une évaluation efficace encourage la prise en charge personnelle de la part des apprenants de leur apprentissage. La rétroaction des pairs et de l'enseignant, l'autoévaluation et l'objectivation permettent aux élèves de prendre davantage conscience de l'objet de leur apprentissage ainsi que des stratégies qu'ils utilisent pour apprendre.

L'évaluation des réalisations des élèves est une importante composante de l'apprentissage. Les résultats d'apprentissage sont des comportements que l'on peut observer et mesurer. Tout comme pour l'enseignement, il est important d'utiliser une large variété de stratégies d'évaluation au cours du processus d'apprentissage. Ces stratégies peuvent inclure des portfolios, des entrevues, des recherches individuelles et collectives, des journaux de bord, des jeux de rôles, des présentations orales, des tests, des projets dirigés, des listes de contrôle, des observations de l'enseignant, des autoévaluations et des évaluations par les pairs.

En s'intégrant à une pédagogie différenciée qui favorise la réussite de tous les élèves, l'évaluation comprend la mise en application d'une gamme de réalisations et de tâches de performance. Certaines stratégies sont, de par leur nature, plus propices à l'évaluation de certains résultats d'apprentissage. L'annexe C propose une liste de tâches, de productions et d'activités qui peuvent être utilisées pour l'enseignement et l'évaluation des résultats d'apprentissage en sciences humaines. Quelles que soient les stratégies utilisées, l'évaluation doit comprendre une phase





d'autoévaluation et de réflexion personnelle sur l'apprentissage ainsi que diverses occasions de réinvestir les connaissances, les habiletés et les valeurs acquises. L'utilisation des portfolios incite les élèves à s'autoévaluer, à réfléchir sur leur processus d'apprentissage et à établir des buts personnels relatifs à leur apprentissage. Les portfolios incorporent une variété de travaux et de réalisations et devraient inclure des pièces sélectionnées par les élèves ainsi que par l'enseignant. Veuillez consulter l'annexe D et l'annexe E dans lesquelles figurent des exemples de fiches utiles à l'organisation du portfolio d'apprentissage. Le symbole du passeport indique que la situation d'apprentissage suggère l'emploi du portfolio de voyage.

L'intégration de pratiques évaluatives en salle de classe, pour des fins précises et claires, peut servir à mettre en valeur l'apprentissage et l'enseignement. La recherche récente en éducation (Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, 2004) distingue trois différents types d'évaluation :

- l'évaluation *de* l'apprentissage, qui vise une définition du rendement de l'élève à un moment déterminé du processus;
- l'évaluation *au service de* l'apprentissage, qui est intégrée au processus interactif de l'apprentissage et de l'enseignement, et qui met l'accent sur le progrès et les besoins de l'élève;
- l'évaluation *en tant qu'*apprentissage, qui engage l'élève à analyser et à juger le comment de son apprentissage, pour ensuite effectuer les ajustements nécessaires.

Voir le tableau à la page 16 pour un résumé des types d'évaluation.

L'évaluation des connaissances : Les sciences humaines sont une matière où l'on privilégie les connaissances. Cependant, les élèves n'acquièrent pas une compréhension véritable et approfondie des sujets abordés s'ils ne font que mémoriser et rappeler de l'information. Il faut plutôt encourager les élèves à faire la synthèse des connaissances acquises et à les réinvestir dans des contextes pertinents et variés. Ce document de mise en œuvre propose une variété de stratégies d'évaluation pour faciliter l'évaluation des connaissances au cours de chacun des regroupements. Les stratégies proposées englobent une variété de méthodes et d'outils permettant de recueillir et d'interpréter des renseignements sur la mise en application des connaissances en fonction des résultats d'apprentissage spécifiques visés.

L'évaluation des habiletés : En sciences humaines, l'évaluation des habiletés et des processus nécessite l'utilisation de stratégies différentes de celles dont on se sert pour l'évaluation des connaissances. Étant donné que le développement des habiletés se fait de façon continue, les élèves doivent avoir de multiples occasions de perfectionner leurs habiletés au cours de l'apprentissage. Le document de mise en œuvre propose une variété de situations d'apprentissage et d'évaluation qui permettent aux élèves d'acquérir, de pratiquer et de maîtriser les habiletés visées. Certaines de ces habiletés sont disciplinaires (par exemple, les habiletés cartographiques); d'autres sont plutôt transdisciplinaires (par exemple, les habiletés communicatives). La section des annexes de ce document fournit une variété d'outils d'évaluation des habiletés tels que des modèles de fiches

d'observation, de grilles d'autoévaluation et de questions de réflexion. Finalement, la meilleure façon d'évaluer les habiletés, c'est d'observer l'agir des élèves, de discuter avec eux de leurs stratégies au cours d'entrevues, et de recueillir des données fournies par les élèves au cours d'autoévaluations et de réflexions métacognitives sur leurs apprentissages.

L'évaluation des valeurs : Un des aspects importants des sciences humaines est l'acquisition de valeurs. Dans le cas des valeurs, il n'est pas toujours possible d'évaluer les résultats de la même façon que pour les connaissances et les habiletés. La citoyenneté ne se limite pas aux sciences humaines ni seulement au contexte de la salle de classe. Le développement des valeurs est souvent lié au comportement des élèves en groupes ou dans des milieux en dehors de l'école. Les évaluations peuvent alors comprendre l'autoévaluation et l'autocritique par les élèves. En sciences humaines, l'évaluation de certains résultats d'apprentissage portant sur les valeurs exige une observation continue des indicateurs de comportement chez les élèves et l'emploi d'outils tels que des continuums, des entrevues et des fiches anecdotiques. Le document propose une variété d'outils pour faciliter cette observation; les enseignants peuvent utiliser et adapter ces modèles selon leurs besoins.

Il est possible d'envisager l'évaluation dans un continuum qui agence, dans son ensemble, des stratégies traditionnelles et des stratégies novatrices pour des fins éducatives qui, bien que différentes, sont interdépendantes. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des différents types d'évaluation.

Évaluation de l'apprentissage	Évaluation au service de l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage
Accent sur l'évaluation formative en cours d'apprentissage	Accent sur la réflexion et la métacognition au cours de l'apprentissage	Accent sur les tests de fin d'unité et les examens (évaluation sommative)
Participation de l'élève à la conception et à la planification de l'évaluation	La prise en charge de l'apprentissage par l'élève	Stratégies d'évaluation conçues par l'enseignant ou d'autres autorités en éducation
L'évaluation exige la participation de plusieurs personnes : l'élève, les pairs et d'autres	L'évaluation exige la prise en charge et la prise de décisions de l'apprenant face à son apprentissage	L'évaluation est uniquement la tâche de l'enseignant
Adaptation d'outils et de stratégies d'évaluation selon le style d'apprentissage et les besoins de l'élève	Instruments et stratégies qui stimulent la métacognition et qui incitent l'apprenant à décrire son cheminement	Instruments et stratégies d'évaluation communs et uniformes
L'évaluation vise l'application, le jugement et le traitement innovateur des connaissances	L'évaluation vise la pensée critique, la métacognition, l'autonomie et le choix de stratégies	L'évaluation vise avant tout les preuves de l'acquisition de connaissances
Les objectifs et les critères sont explicités de manière descriptive	Les objectifs et les critères sont explicités avec et par l'élève	Les objectifs et les critères ne sont pas nécessairement spécifiés dans les instruments d'évaluation
Les résultats de l'évaluation sont également utilisés pour modifier les objectifs et les stratégies d'enseignement	Les résultats de l'évaluation sont également utilisés par l'élève dans la planification de son apprentissage	Les résultats d'évaluation sont utilisés uniquement pour estimer le rendement de l'élève ou faire le bilan de ses apprentissages

Pour plus d'information sur les trois types d'évaluation, leurs buts et leur utilité, veuillez consulter le document suivant : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*, Aporia Consulting et Protocole du Nord et de l'Ouest canadiens, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2006.

La littératie en sciences humaines

Selon Diana Masny (2000), la littératie propose un sens beaucoup plus englobant que l'alphabétisation : elle désigne des façons de parler, de lire, d'écrire et d'agir, des habiletés, des attitudes, des comportements, des actions, des valeurs, bref, une façon d'être dans le monde.

En sciences humaines, la littératie comprend évidemment les habiletés interpersonnelles ainsi que les habiletés de traitement d'information, de pensée critique et créative et les habiletés de communication. Cette littératie donne aux élèves les moyens d'acquérir des compétences dans divers domaines des sciences humaines ainsi que des stratégies d'exploration de concepts liés aux connaissances.

La littératie en sciences humaines fait également appel aux habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique. Elle permet aux élèves de se définir, de devenir, de donner un sens à leur façon d'être, de se construire une vision du monde. Grâce à la littératie, les élèves apprennent à se donner une voix qui leur permettra de devenir des participants actifs dans leurs communautés au niveau local, national ou international.

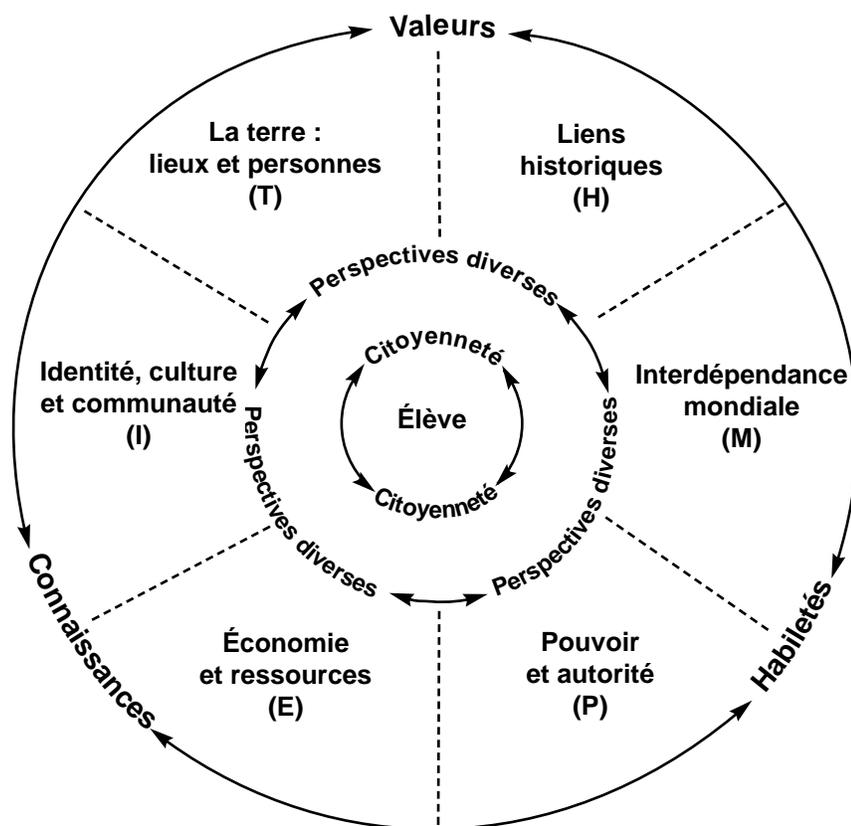
Approche de sujets controversés

Les sujets controversés et les questions qui portent sur les principes d'éthique, les croyances ou les valeurs font partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences humaines. L'enseignant ne devrait pas éviter de traiter de sujets pouvant porter à la controverse. Dans une société démocratique, il est normal que l'on se trouve en présence de diverses croyances et valeurs, de désaccords et de dissensions. Par ailleurs, la discussion et l'analyse de questions éthiques ou existentielles contribuent à motiver l'élève et à rendre l'apprentissage plus significatif sur le plan personnel. Voici quelques recommandations qui peuvent servir de lignes directrices dans le cas de sujets controversés :

- aborder tous les sujets avec tact;
- définir le sujet de façon claire;
- établir un objectif de discussion clair;
- établir des paramètres pour les discussions;
- s'assurer que le sujet ne porte pas sur des enjeux personnels et qu'il ne vise pas un élève en particulier;
- protéger les intérêts de l'élève en lui demandant préalablement s'il se sent mal à l'aise si certains sujets sont abordés;
- faire preuve de souplesse en permettant à l'élève de choisir d'autres travaux pratiques;
- accepter qu'une question ne mène pas nécessairement à une seule « bonne réponse »;
- respecter la liberté d'expression de chacun;
- aider l'élève à faire la distinction entre une opinion éclairée et un préjugé;
- aider l'élève à chercher suffisamment d'information provenant de sources fiables pour soutenir les différents points de vue;
- prévoir suffisamment de temps pour présenter équitablement chaque point de vue et réfléchir à son bien-fondé.

Encadrement pédagogique

Schéma conceptuel
des sciences
humaines M à 12



Tel qu'indiqué dans le schéma ci-dessus, le concept fondamental de la citoyenneté et les six résultats d'apprentissage généraux (RAG) orientent l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle à la 12^e année. Le principe de la diversité est intégré au concept fondamental de la citoyenneté ainsi qu'à chacun des RAG. Les résultats d'apprentissage englobent diverses perspectives et incitent les élèves à tenir compte de points de vue divergents. Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) consistent en six grands énoncés qui constituent le cadre conceptuel pour les sciences humaines :

- *Identité, culture et communauté (I)*;
- *La terre : lieux et personnes (T)*;
- *Liens historiques (H)*;
- *Interdépendance mondiale (M)*;
- *Pouvoir et autorité (P)*;
- *Économie et ressources (E)*.

Les résultats d'apprentissage généraux sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances, les habiletés et les valeurs dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Bien que ces trois types de résultats d'apprentissage soient présentés séparément dans ce document, ils sont interdépendants dans le processus d'apprentissage et ont été conçus dans le but d'être intégrés à l'enseignement des sciences humaines.

Selon le thème à l'étude au cours de chacune des années scolaires, il se peut que certains RAG soient plus en évidence que d'autres. Pour une vue d'ensemble des thèmes et des regroupements de sciences humaines au Manitoba de la maternelle à la 12^e année, consulter l'annexe F.



Le concept fondamental de la citoyenneté



L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est axé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement; sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus. L'éducation à la citoyenneté est fondamentale à la vie dans une société démocratique. Une considération critique de la signification de la citoyenneté fournit aux élèves diverses occasions d'explorer les idéaux et les valeurs de la démocratie, et de définir leurs propres droits et responsabilités en tant que participants à la société. Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs à la citoyenneté incitent les élèves à explorer les complexités de la citoyenneté au Canada et dans le monde, ainsi que la citoyenneté en rapport avec l'environnement et en rapport avec l'avenir.

L'éducation à la citoyenneté permet aux élèves de développer les compétences du *savoir vivre ensemble*, de comprendre le changement au sein de sociétés, et de s'engager à appuyer le bien-être social dans leurs décisions et leurs actes. En participant au dialogue public et au débat concernant les enjeux de la citoyenneté, les élèves seront en mesure d'assumer le rôle de participantes et participants actifs et démocrates au sein de leurs communautés à l'échelle locale, canadienne et mondiale.

Les résultats d'apprentissage en sciences humaines permettent aux élèves francophones de se doter des outils nécessaires pour participer au dialogue public qui caractérise toute forme de démocratie ainsi que pour assumer un rôle de leadership au sein de la communauté francophone. Il revient à l'école française en milieu minoritaire, par le biais de l'enseignement des sciences humaines et des autres matières, de préparer les élèves francophones à devenir des citoyennes et citoyens actifs et démocrates, conscients de leurs responsabilités et de leurs droits en tant que francophones.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG)

Identité, culture et communauté (I)



L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Parmi les nombreux facteurs qui influencent l'identité et la vie en communauté, il y a la culture, la langue, l'histoire, les croyances et les valeurs communes. L'identité, qui dépend de l'époque et du lieu, est façonnée par de nombreux facteurs personnels, sociaux et économiques. L'analyse critique de l'identité, de la culture et de la communauté permet à l'élève d'explorer les symboles et les expressions de son propre groupe culturel et social et de ceux des autres. En étudiant les différentes façons dont les gens cohabitent et s'expriment dans sa communauté, sa société et son pays, l'élève sera amené à mieux comprendre différentes perspectives et à devenir plus sociable. Ce faisant, il pourra réfléchir à son rôle en tant que personne et citoyen appelé à contribuer à ses groupes et à sa communauté.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'identité, à la culture et à la communauté incluent des notions telles que l'interaction humaine et l'interdépendance, la diversité culturelle, les identités nationales et le pluralisme.

La terre : lieux et personnes (T)



L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Les individus ont une relation dynamique avec la terre. L'étude des relations entre les personnes, les lieux et les milieux permet de comprendre la dépendance à l'égard du milieu naturel, de même que les répercussions des activités humaines sur ce milieu. L'élève étudiera l'incidence des caractéristiques spatiales et physiques du milieu naturel sur les êtres humains, les cultures et les sociétés. Il verra comment les relations avec la terre influencent l'identité et définissent les rôles et les responsabilités des citoyens sur le plan local, national ou international.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à la terre (lieux et personnes) mettront l'accent sur la compréhension de la géographie et sur les habiletés s'y rapportant, de même que sur les relations entre les personnes et la terre, le développement durable et la gestion responsable de l'environnement.

Liens historiques (H)



L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Le passé façonne notre identité. En explorant l'histoire du Canada et du monde, l'élève prendra connaissance des événements du passé, comprendra le présent et se tournera vers l'avenir. Un aspect important de ce processus est la recherche et l'interprétation rigoureuses de l'histoire. L'élève apprendra à adopter une pensée historique en étudiant les personnes, les événements, les idées et les faits du passé. En réfléchissant sur les différentes perspectives, les récits personnels, les comptes rendus parallèles et les histoires orales et sociales, l'élève approfondira sa compréhension de l'histoire sur laquelle repose la citoyenneté démocratique active.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés aux liens historiques lui permettront de développer un certain intérêt pour le passé. Ils mettront aussi l'accent sur la chronologie des événements et la compréhension de l'histoire, de même que sur des concepts tels que le progrès, le déclin, la continuité et le changement.

Interdépendance mondiale (M)



L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Les personnes, les communautés, les sociétés, les pays et les milieux sont interdépendants. Une exploration de cette interdépendance permettra à l'élève d'approfondir sa conscience du monde et de mieux comprendre la condition humaine. L'élève considérera différentes perspectives avec un esprit critique en examinant les liens entre les communautés locales, nationales et internationales. L'étude de cette interdépendance mondiale permettra à l'élève de mieux connaître le monde dans lequel il évolue et de devenir une citoyenne ou un citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'interdépendance mondiale mettront l'accent notamment sur les droits et les responsabilités de la personne, la diversité et les points communs, la qualité de vie et l'équité, la mondialisation, la coopération et les conflits internationaux et les préoccupations écologiques dans le monde.

Pouvoir et autorité (P)



L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Le pouvoir et l'autorité ont une incidence sur toutes les relations humaines. L'élève examinera d'un œil critique la répartition, l'exercice et les répercussions du pouvoir et de l'autorité dans la vie de tous les jours et dans des situations officielles. Il examinera différentes formes de prises de décisions, de leadership et de gouvernance. Il se renseignera sur les questions de justice et d'équité. Il pourra ainsi acquérir un sentiment d'enrichissement personnel en tant que citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés au pouvoir et à l'autorité mettront l'accent notamment sur les structures politiques et sur la prise de décisions, la gouvernance, la justice, les règlements et les lois, les conflits et leur résolution, la guerre et la paix.

Économie et ressources (E)

L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

La gestion et la répartition des ressources et de la richesse ont une incidence sur les sociétés humaines et sur la qualité de vie. L'élève explorera l'incidence de l'interdépendance économique sur les personnes, les communautés et les pays dans un contexte mondial. Il examinera les facteurs économiques qui influent sur la prise de décisions, l'utilisation des ressources et les progrès technologiques. En explorant différentes perspectives ayant trait aux besoins, aux désirs et à la qualité de vie des êtres humains, l'élève examinera d'un œil critique les répercussions sociales et écologiques de la répartition des ressources et des technologies à l'échelle locale, nationale et internationale.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'économie et aux ressources mettront l'accent notamment sur les échanges, le commerce, l'industrie, l'accès aux ressources, les disparités économiques, les systèmes économiques et la mondialisation.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances, les habiletés et les valeurs dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Ces trois types de résultats d'apprentissage sont interdépendants.

Les RAS relatifs aux connaissances

Le programme d'études de sciences humaines a pour but d'aider les élèves à étendre la portée et la profondeur de leurs connaissances afin de devenir des citoyennes et citoyens informés et désireux de participer à des dialogues sur des questions locales, provinciales, nationales ou mondiales. Les contenus à explorer sont tirés des diverses disciplines des sciences humaines, notamment l'histoire, la géographie, le droit, les sciences économiques, les sciences politiques, l'anthropologie et la sociologie.

Les élèves construisent leur compréhension au cours d'un cheminement actif qui explore des concepts, des idées, des opinions, des faits, des observations, des preuves et des données. Ils examinent différents points de vue et consultent diverses sources afin d'interpréter et d'évaluer de l'information et des idées.

Au cours de leur apprentissage en sciences humaines, les élèves développent leur compréhension de concepts, acquièrent des faits, et pratiquent un vocabulaire approprié aux thèmes à l'étude. Des suggestions d'activités pour renforcer l'application et la maîtrise du vocabulaire dans la classe de sciences humaines figurent à l'annexe G.



Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances en sciences humaines permettent aux élèves d'explorer et de partager des idées et des récits au sein d'une communauté d'apprenants. C'est grâce à l'acquisition des connaissances que les élèves peuvent distinguer les faits des opinions, prendre des décisions, faire des choix éclairés et comprendre le changement et les conflits au sein des sociétés. À mesure que les élèves traitent de l'information, ils se construisent des représentations qui leur permettent d'examiner et de comprendre le milieu humain et de s'interroger à son sujet. Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances amènent également les élèves à développer une ouverture d'esprit, à évaluer leur propre vision du monde, et à aborder des enjeux sociaux d'une manière réaliste et innovatrice.

Les RAS relatifs aux habiletés

L'apprentissage en sciences humaines exige l'acquisition d'habiletés propres à certaines disciplines, telles que l'histoire et la géographie, de même que le développement et la mise en œuvre d'une gamme d'habiletés transversales, par exemple, la recherche, la résolution de problèmes et la communication.

Les résultats d'apprentissage spécifiques portant sur les habiletés en sciences humaines sont organisés en fonction de quatre différentes catégories :

1. *habiletés pour la citoyenneté active et démocratique;*
2. *habiletés de traitement de l'information et des idées;*
3. *habiletés de pensée critique et créative;*
4. *habiletés de communication.*



Puisque la maîtrise d'habiletés exige la pratique, l'application dans une variété de contextes et le réinvestissement continu, les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés en sciences humaines sont souvent répétés d'une année à l'autre. Un tableau cumulatif des habiletés de la 5^e à la 8^e année figure à l'annexe H.

Ces habiletés doivent être mises en pratique au cours de différentes situations d'apprentissage tout au long de l'année. L'enseignant peut ainsi observer et guider les élèves au cours du processus d'apprentissage en utilisant une variété de stratégies d'évaluation telles que les grilles d'observation, les fiches d'autoévaluation, les fiches d'évaluation par les pairs, etc. Plusieurs exemples de grilles d'observation des habiletés sont proposés dans les annexes dans la dernière section du présent document.

La démarche proposée pour enseigner les habiletés en sciences humaines place les élèves au cœur de leur apprentissage. Cette démarche reconnaît que les élèves doivent être les premiers agents de leur apprentissage. La salle de classe d'autrefois, lieu d'enseignement où les élèves assumaient un rôle plutôt passif, se transforme en un milieu d'apprentissage où les élèves prennent en charge les étapes de la démarche d'apprentissage.

Le rôle de l'enseignant, quoique modifié, n'en est pas pour autant atténué. L'enseignement des habiletés suppose que l'on soutienne constamment les élèves dans leur apprentissage. Il revient à l'enseignant d'entamer des situations qui amènent les élèves à se poser des questions ou à identifier et définir un problème. L'enseignant qui incite les élèves à repérer et à organiser des données dans un but précis les amène à développer leurs habiletés de recherche et leur pensée critique. L'intervention de l'enseignant, à des moments propices, favorise le développement du savoir-agir social et des valeurs qui soutiennent la citoyenneté active et démocratique. Les habiletés communicatives permettent également aux élèves d'articuler et d'échanger des idées en vue d'un objet précis.

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique



Les habiletés pour la citoyenneté active et démocratique permettent aux élèves de développer de bonnes relations avec les autres, de coopérer pour atteindre un but commun et de collaborer pour le bien-être de la communauté. Ces habiletés interpersonnelles sont axées sur la coopération, la résolution de conflits, la responsabilité, l'acceptation des différences, la recherche du consensus, la négociation, la prise de décisions en collaboration et le traitement de la dissidence et du désaccord. Un modèle de la prise de décisions par consensus en salle de classe figure à l'annexe I. Des exemples de grilles d'observation des habiletés interpersonnelles et décisionnelles sont proposés aux annexes J et K.

Habiletés de traitement de l'information et des idées



Les habiletés de traitement de l'information et des idées permettent aux élèves de repérer de l'information et des idées, de les sélectionner, de les organiser et de les traiter en utilisant une variété de sources, d'outils et de technologies. Elles incluent des habiletés d'enquête et de recherche, mettant en valeur la pensée historique et géographique. Les situations d'apprentissage en sciences humaines devraient offrir aux élèves de multiples occasions de mettre en œuvre des habiletés liées au traitement de l'information et des idées. Un exemple d'une grille d'évaluation des habiletés de recherche figure à l'annexe L.

Habiletés de pensée critique et créative

Les habiletés de pensée critique et créative permettent aux élèves de faire des observations, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes et de prévoir des possibilités novatrices. Elles amènent les élèves à faire des liens entre les concepts et à proposer une variété de stratégies. Le développement de la pensée critique amène les élèves à faire des jugements éclairés tels que distinguer les faits des opinions ou des interprétations, évaluer l'information et les idées et reconnaître les points de vue et les partis pris. Cette réflexion critique permet également la considération des conséquences de décisions et d'actions basée sur des critères et des preuves. Le développement de la pensée créative amène les élèves à penser de façon divergente, à générer des idées, à envisager des éventualités et à explorer diverses façons d'approcher un enjeu. Une grille d'évaluation des habiletés de pensée critique et créative figure à l'annexe M.



Habiletés de communication

Les habiletés de communication permettent aux élèves d'interpréter et d'exprimer clairement des idées dans un but précis en utilisant une variété de médias. Ces habiletés visent à développer la littératie de l'expression orale, de l'expression visuelle, de l'imprimé et des produits médiatiques, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour échanger de l'information et des idées.

Un exemple d'une grille d'évaluation des habiletés de communication figure à l'annexe N.



Les activités de co-apprentissage favorisent l'interaction, l'écoute active et la prise en compte de diverses perspectives. Il est important de mettre les élèves en situations d'apprentissage où il y a interaction, expression de diversité de points de vue, et collaboration dans la réalisation d'une tâche commune. Les simulations et jeux de rôle permettent ce genre d'interaction et favorisent aussi le développement langagier des élèves. Des suggestions concernant l'emploi de simulations et de jeux de rôle figurent à l'annexe O. Le débat et la délibération structurée privilégient également l'échange et la discussion touchant des questions de sciences humaines. Un modèle suggéré de la délibération structurée est proposé à l'annexe P. Des ressources éducatives pertinentes au débat parlementaire sont disponibles sur le site Internet de la Fédération canadienne des débats d'étudiants à l'adresse suivante :



<http://www.commelair.com/fcde/Coprede.htm>

Le cours de sciences humaines offre également une riche gamme d'opportunités pour lire et écrire des textes d'opinions et des textes informatifs. Des exemples de feuilles de route pour guider les élèves dans la rédaction de textes figurent aux annexes Q et R.



Les RAS relatifs aux valeurs

Le programme d'études en sciences humaines fournit aux élèves des expériences conçues pour les aider à comprendre diverses valeurs des sociétés humaines ainsi que comment ces valeurs ont été développées. Bien que des sujets prêtant à controverse soient parfois abordés dans le présent programme, il ne faut pas en conclure que toutes les convictions sont aussi bonnes les unes que les autres. Même dans une société pluraliste où certaines convictions sont couramment acceptées, on ne doit pas donner aux élèves l'impression que toutes les convictions sont également justifiables.

L'étude et l'examen de grandes questions reliées aux valeurs et prêtant à controverse encouragent les élèves à développer des points de vue personnels, à apprendre à respecter les opinions des autres et à développer et utiliser des processus cognitifs de niveau élevé pour organiser des idées et de l'information de façon signifiante. Ce faisant, les élèves commencent à comprendre que les valeurs sous-tendent les choix et les prises de décisions. Dès lors, les élèves viennent à comprendre que les valeurs déterminent les critères sur lesquels l'organisation de la société et les traditions se fondent. Parmi ces critères se trouvent la dignité humaine, les droits fondamentaux et les responsabilités tels qu'ils sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, ainsi que le respect et l'acceptation des différences individuelles basées sur la dignité humaine.

En déterminant ce qui est approprié aux élèves dans le domaine des résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, l'enseignant doit être au courant des critères véhiculés par la famille et par la communauté. En classe, les décisions en matière d'enseignement liées aux valeurs doivent correspondre aux critères véhiculés par la famille et par la communauté, ainsi qu'à ceux de la *Charte canadienne des droits et libertés*. En résolvant les conflits qui peuvent naître de ces deux prises de position, les élèves devront être incités à examiner les conséquences de divers points de vue par rapport à des valeurs qui soutiennent le bien-être social.

Il serait souhaitable de ne pas juger avec trop de rigueur les valeurs des élèves, sauf lorsque les droits fondamentaux de la personne sont en jeu. Dans la plupart des cas, cependant, il existe une telle variété de points de vue acceptables dans une société pluraliste qu'il est plus avantageux pour l'enseignant d'aider les élèves à réfléchir sur le raisonnement sous-tendant ces valeurs.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, dans le programme d'études, incitent les élèves à comprendre la pleine mesure de la complexité de nombreux aspects de la vie sociale. On n'exige pas des élèves qu'ils adoptent certaines valeurs définies, mais on les encourage de se pencher sur les implications morales, éthiques ou esthétiques d'une question à portée sociale ou politique.

À partir de discussions avec les élèves, individuellement, en groupe ou avec toute la classe, l'enseignant peut se faire une « idée » de ce que les élèves ont appris au sujet des valeurs qui ont été discutées en classe. Il lui est donc possible d'observer les indicateurs de changements dans les valeurs des élèves plutôt que de faire une évaluation sommative de la qualité de ces valeurs. Ces changements peuvent être notés sur des fiches anecdotiques ou des listes de contrôle. Des exemples de grilles d'observation qui permettent d'évaluer les valeurs des élèves sont proposés dans les annexes à la fin du document. Ces grilles comprennent des indicateurs de comportement basés sur les résultats d'apprentissage spécifiques.

Les résultats d'apprentissage particuliers (RAP)

Un certain nombre de résultats d'apprentissage spécifiques ont été désignés comme résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones ou autochtones dans des contextes scolaires définis. Ces résultats d'apprentissage particuliers complètent les résultats d'apprentissage spécifiques en appuyant la construction identitaire chez les élèves francophones et autochtones du Manitoba. Ils visent à développer chez ces élèves une prise de conscience et une affirmation de leur identité culturelle et linguistique et à soutenir un sentiment d'appartenance à leurs communautés.

Les RAP pour les élèves francophones

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves francophones visent les élèves inscrits dans des écoles où les programmes pour francophones ont été élaborés en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'article 23 stipule qui a droit à l'éducation française. Pour pouvoir se prévaloir de ce droit, il faut être citoyen canadien, être parent et avoir appris le français comme première langue et le comprendre encore ou avoir fréquenté une école primaire en français au Canada ou avoir un enfant qui a reçu ou reçoit son éducation primaire ou secondaire en français au Canada.

Le *Document de mise en œuvre* propose des situations d'apprentissage qui permettront aux élèves francophones de connaître et de participer à des activités de la communauté francophone, de réfléchir sur les choix offerts en vertu de leur appartenance aux communautés francophones du Manitoba, du Canada et du monde, de contribuer pleinement à la communauté francophone, de discuter de la dimension francophone de leur identité et de pouvoir affirmer leur identité francophone.

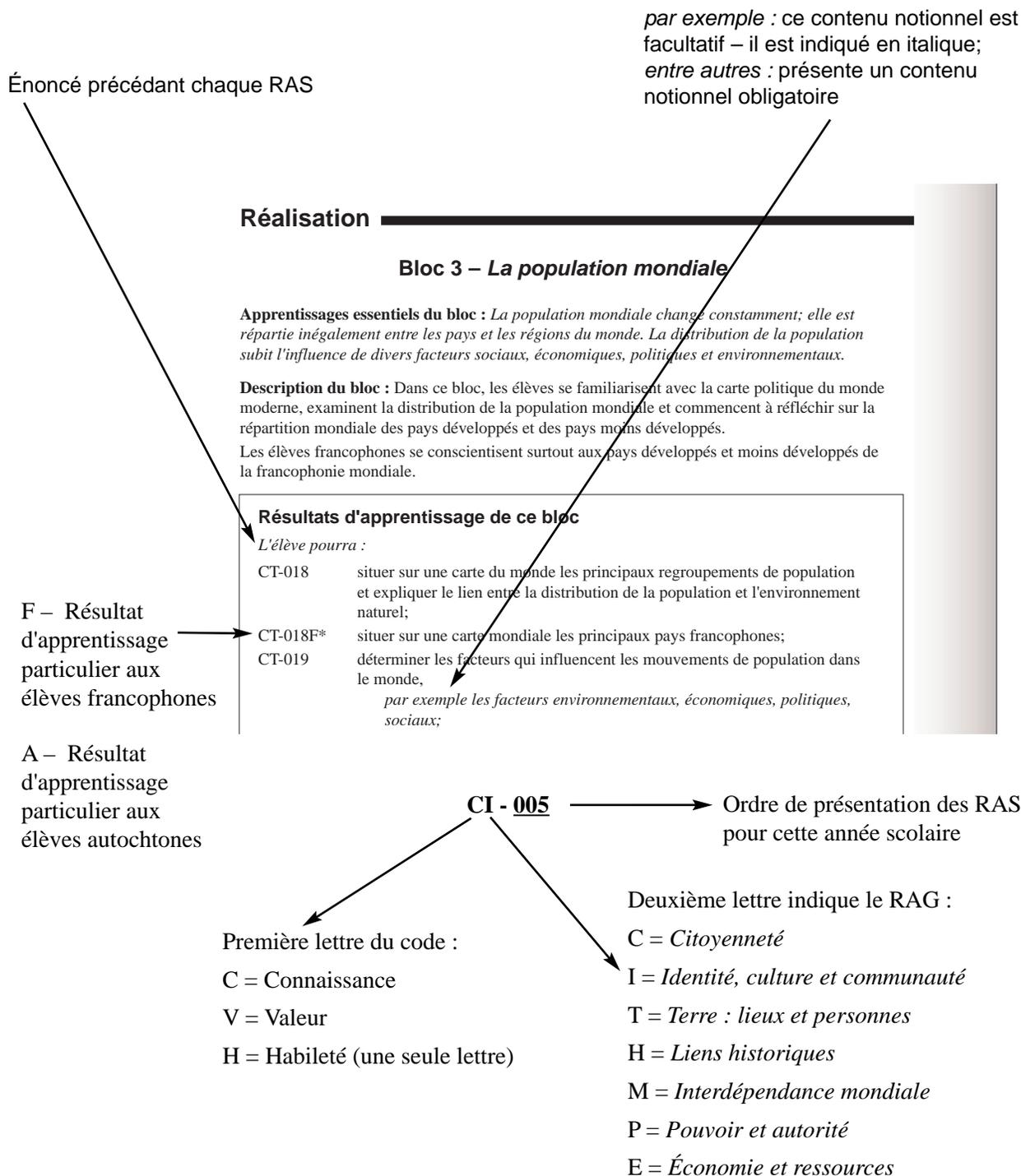
Les RAP pour les élèves autochtones

Les résultats d'apprentissage particuliers pour les élèves autochtones sont destinés aux élèves de Premières nations, inuits ou métis dans les écoles gérées par des Premières nations ou dans des contextes scolaires où l'école, la division ou le district scolaire a décidé d'enseigner ces résultats d'apprentissage en vue de sa clientèle autochtone. Il est préférable que l'enseignant chargé de communiquer la matière menant à l'atteinte de ces résultats d'apprentissage particuliers ait des connaissances des cultures autochtones.

Les résultats d'apprentissage particuliers tant pour les élèves autochtones que pour les élèves francophones touchent les élèves des communautés métisses francophones. Ces résultats d'apprentissage invitent les élèves à connaître les activités de la communauté métisse, à y participer, à réfléchir sur les choix offerts en vertu de leur appartenance à la culture métisse au Manitoba, à contribuer pleinement à la communauté métisse, à discuter de la dimension métisse de leur identité et à affirmer leur identité métisse.

Lecture des RAS Dans le *Document de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage spécifiques sont précisés par un code qui indique leurs caractéristiques.

La lettre **C**, **V**, ou **H** indique s'il s'agit d'une *connaissance*, d'une *valeur* ou d'une *habileté*.



Démarche pédagogique suggérée

La démarche pédagogique proposée dans le *Document de mise en œuvre*, pour l'ensemble des regroupements, se divise en trois étapes :

- *la mise en situation*;
- *la réalisation*;
- *l'intégration*.

Bien que la démarche pédagogique ne soit utilisée que pour l'ensemble des regroupements, il va de soi qu'il est préférable d'intégrer une démarche à trois temps à l'intérieur de chaque situation d'apprentissage proposé.

Diverses activités, de durées variées et de différents niveaux de complexité, sont suggérées pour chaque phase de la démarche pédagogique. L'enseignant est invité à sélectionner des situations d'apprentissage et d'évaluation en fonction des besoins des élèves, du milieu, du temps et des ressources disponibles. L'enseignant pourra choisir de revisiter au besoin certains résultats d'apprentissage au cours de plusieurs activités, ou de restructurer la séquence des activités au besoin.

La mise en situation

Dans cette phase, l'enseignant présente un scénario d'apprentissage et une vue d'ensemble du regroupement de façon à susciter l'intérêt et la motivation des élèves. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté, en faisant des liens avec leurs connaissances antérieures.

Les activités suggérées dans la mise en situation touchent, autant que possible, tous les concepts clés du regroupement. Dans cette phase d'éveil, l'enseignant peut proposer des questions directrices, du vocabulaire pertinent, ou des schémas conceptuels pour guider et structurer l'acquisition des connaissances, des habiletés et des valeurs au cours du regroupement.

L'enseignant peut choisir une ou plusieurs des mises en situation proposées comme élément déclencheur. Il est préférable de planifier le regroupement afin de faire un retour sur les questions et les concepts évoqués dans la mise en situation afin d'enrichir les apprentissages des élèves.

La réalisation

La phase de réalisation est l'étape de l'acquisition des savoirs relatifs au thème et aux concepts du regroupement. Cette phase doit offrir aux élèves l'occasion de mettre en œuvre des habiletés interpersonnelles, de recherche, de pensée et de communication. Elle doit aussi présenter une variété d'occasions de développer des connaissances et des valeurs relatives au contenu notionnel du regroupement.

Afin de faciliter la planification, la phase de réalisation dispose les RAS du regroupement en blocs d'enseignement organisés selon des concepts clés reliés. Pour chaque bloc, l'enseignant choisit et planifie des situations d'apprentissage qui incitent les élèves à préciser des questions pour guider l'acquisition d'information. Les élèves, seuls ou en groupes, consultent diverses sources d'information et cherchent à répondre à des questions. Cette phase engage les élèves dans le processus de recherche ou de résolution de problèmes, et les incite à interpréter et à évaluer l'information et les idées qui sont recueillies ou

présentées en rapport au thème à l'étude. Au cours du processus, les élèves sont encouragés à penser d'une manière critique, à formuler des conclusions basées sur la recherche et à envisager des solutions possibles à divers enjeux. L'enseignant guide le processus en fournissant aux élèves des pistes de recherche, en offrant des explications et des élucidations des concepts clés et en proposant des structures pour organiser les apprentissages.

L'intégration

À la fin du regroupement, les élèves font la synthèse de leurs apprentissages dans une situation qui leur permet de mettre en œuvre les principales connaissances, habiletés et valeurs acquises. Cette phase d'intégration peut consister en un projet plus ou moins élaboré ou en une activité de nature ponctuelle, selon les intérêts et les besoins des élèves ainsi que le temps et les ressources disponibles.

Les activités culminantes de cette phase doivent permettre aux élèves de réinvestir et d'enrichir leurs apprentissages au moyen de la célébration ou du partage. Il est préférable de faire un retour sur les questions initiales proposées par les élèves ou l'enseignant et de faire le lien avec la citoyenneté dans le contexte du vécu quotidien des élèves. L'enseignant peut choisir de faire participer les élèves à la planification des activités de la phase d'intégration et peut proposer aux élèves des questions de réflexion sur leur apprentissage. Cette phase d'apprentissage devrait favoriser la métacognition et encourager les élèves à expliciter et à mettre en application les apprentissages essentiels du regroupement.

L'apprentissage fondé sur les ressources

L'apprentissage fondé sur les ressources reconnaît l'insuffisance d'un seul manuel dans la mise en œuvre des programmes d'études. Il offre une vaste gamme de ressources éducatives pour encadrer les situations d'apprentissage. L'apprentissage fondé sur les ressources amène les élèves à utiliser différents types de ressources : membres de la communauté et autres invités, livres, revues, films, vidéocassettes, logiciels et bases de données, objets à manipuler, jeux, cartes, musées, galeries d'art, sorties, voyages, photos, objets, équipement de production, spectacles, enregistrements, etc.

Le modèle de l'apprentissage fondé sur les ressources tient compte du style d'apprentissage, des habiletés, des besoins, des intérêts et des connaissances antérieures des élèves. Il offre la possibilité d'un enseignement et d'un apprentissage de stratégies nécessaires à l'apprentissage autonome la vie durant. L'apprentissage fondé sur les ressources est axé sur l'élève et lui offre des occasions de choisir, d'explorer, de comparer et d'évaluer diverses sources d'information.

Le rôle de l'enseignant a changé; il porte maintenant autant sinon plus sur l'enseignement d'un processus que d'un produit. Un tel changement fait de l'apprentissage fondé sur les ressources un modèle tout désigné pour traiter efficacement de la surabondance d'information et pour former des personnes qui poursuivront leur apprentissage tout au long de leur vie. Bien que l'acquisition de connaissances de base demeure indispensable, les connaissances nécessaires au cours du XXI^e siècle exigeront que les élèves soient capables de trouver l'information, de l'évaluer et de l'utiliser de façons innovatrices selon les besoins individuels et collectifs.

En sciences humaines, l'enseignant qui privilégie l'apprentissage fondé sur les ressources peut participer grandement au développement des valeurs et des habiletés menant à l'apprentissage autonome et continu. L'apprentissage fondé sur les ressources implique la planification de situations d'apprentissage qui inculquent les démarches de recherche, d'analyse et de présentation de l'information, ainsi que la réalisation de projets interdisciplinaires qui permettent aux élèves de comprendre les liens conceptuels et méthodologiques entre les disciplines et de mettre en œuvre des habiletés transversales ou communes à toutes les disciplines.

L'utilisation fréquente des nouvelles de l'actualité (télévisées, radiodiffusées, imprimées, etc.) donne l'occasion d'enseigner selon une approche interdisciplinaire, incorporant ce que les élèves apprennent dans différentes matières. Elle permet d'enseigner des concepts de façon immédiate et signifiante pour les élèves. Des phénomènes naturels tels éruptions volcaniques, tremblements de terre, tornades, inondations, et événements humains tels que les accords internationaux, les déversements de pétrole, les crises économiques, les famines, les élections et les guerres, sont susceptibles d'intéresser les élèves. De plus, le programme d'études de sciences humaines encourage l'approche qui consiste à faire comprendre le monde à partir de différents points de vue. La consultation d'une variété de sources médiatiques peut appuyer le développement de la pensée critique et d'une conscience mondiale en fournissant aux élèves des interprétations et des perspectives divergentes d'un événement.

Le processus de recherche

En sciences humaines, le processus de recherche repose sur l'étude de questions, d'enjeux ou de problèmes. Le processus de recherche s'appuie sur la curiosité naturelle des élèves et fait appel à leurs connaissances antérieures. Les élèves appliquent une variété de stratégies et d'habiletés dans la planification de la recherche et dans l'analyse des questions. Les élèves mettent en œuvre leur pensée critique et créative afin d'effectuer des recherches et de concevoir des réponses innovatrices.

Dès que les élèves entreprennent une recherche, ils explorent divers choix et différentes possibilités. Lorsqu'il est impossible de résoudre un problème, les élèves proposent de nouvelles questions ou prévoient de nouvelles stratégies. Dans ce processus, il est important de tenir compte des croyances et des valeurs ainsi que des implications de diverses solutions possibles. Ce processus complexe comprend la pondération des priorités, la prédiction des conséquences, la recherche du consensus et la prise de décision ou l'exploration de possibilités.

Le programme d'études de sciences humaines préconise un apprentissage fondé sur les ressources en mettant l'accent sur les habiletés suivantes : entamer et planifier une recherche, repérer, organiser et classer des données, interpréter, évaluer et synthétiser des informations, communiquer des informations et des idées. L'enseignant doit donc prévoir des périodes d'enseignement qui favorisent le perfectionnement de ces habiletés et doit fournir ensuite aux élèves l'occasion de devenir autonomes dans la mise en œuvre de leurs apprentissages.

Il n'est de recherche sans planification préalable. Les élèves doivent s'engager dès l'étape de la planification de la recherche. Voici des suggestions pour faire participer les élèves à la préparation des cours :

- au début de chaque regroupement, présenter aux élèves un aperçu des grands thèmes et concepts en leur fournissant des diagrammes et des schémas ou d'autres supports visuels;
- au début de chaque regroupement, inciter les élèves à faire ressortir des questions de recherche qui les intéressent;
- fournir aux élèves des modèles de projets et établir une démarche de recherche ayant des étapes précises et bien définies (voir l'annexe S dans laquelle est proposé un modèle du processus de recherche);
- inviter les élèves à participer au repérage et à la sélection de ressources à la bibliothèque de l'école et de la salle de classe;
- proposer aux élèves d'apporter des ressources de chez eux qui pourraient être utiles en classe;
- fournir aux élèves des modèles et des conseils pour la prise de notes au cours d'une recherche (voir les conseils à l'annexe T);
- fournir aux élèves un modèle et des directives à suivre pour la citation des sources d'information (se référer à l'annexe U);
- inviter les élèves à participer à la planification du mode de travail (individuel, petits groupes, groupe-classe), des projets de recherche, des projets communautaires, des types de présentations, des personnes ressources, des lieux de travail, du temps requis et des rôles;
- inviter les élèves à élaborer un plan de travail pour leurs projets de recherche et à réfléchir sur la façon de s'y prendre pour recueillir l'information nécessaire;
- aider les élèves à définir les tâches et à gérer leur temps;
- élaborer avec les élèves des critères descriptifs quant à la réalisation et à la présentation de projets avant de commencer la recherche, et se servir ensuite de ces critères afin d'élaborer des instruments d'évaluation;
- demander aux élèves comment ils pourraient échanger avec d'autres ce qu'ils ont appris;
- établir dans la classe un bulletin d'affichage et des dossiers où seront conservés des documents en rapport avec des sujets de sciences humaines au niveau approprié, et inviter tous les élèves à y contribuer en fournissant des documents tels que des photos, des articles de journaux, des dépliants, etc.

Ressources de la DREF

Consultez le Catalogue d'accès public (CAP) de la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) au <http://www.dref.mb.ca> pour des ressources qui appuient le programme de sciences humaines.

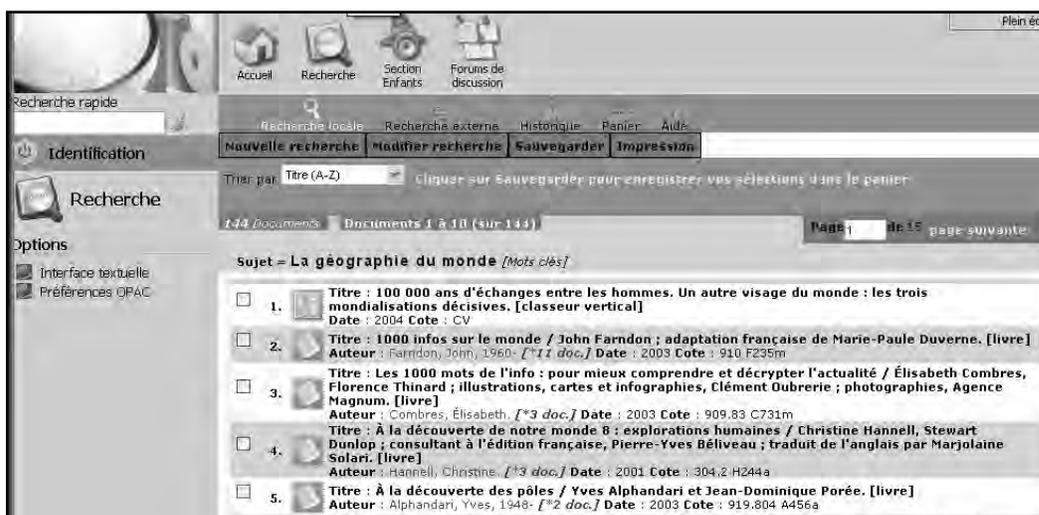


Vous pouvez choisir et réserver les ressources de la DREF, à partir de votre ordinateur. Le processus est simple :

1. Consultez la page d'accueil au <http://www.dref.mb.ca>.
2. Cliquez sur **Identification**.
3. Tapez votre **Numéro d'utilisateur** et votre **Mot de passe**.
4. Cliquez sur **Entrer**.



5. Cliquez sur **Recherche**.
6. Tapez le titre du regroupement (par exemple : *La géographie du monde*) et choisissez **Sujet** dans le menu déroulant sous **Index**.



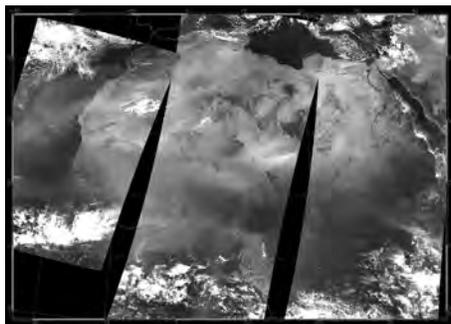
7. Cliquez sur **Lancer recherche**.
8. Choisissez un titre parmi la liste des résultats et cliquez sur l'icône qui représente le genre de ressources (livre, jeu, trousse multimédia, etc.)
9. Vérifiez la disponibilité de la ressource au bas de l'écran à **Exemplaire**.
10. Cliquez sur **Réservation** au haut de l'écran.
11. Cliquez sur **Soumettre** et la ressource choisie vous sera expédiée par courrier divisionnaire ou par la poste.

De plus, vous pouvez profiter du **Service de références** de la DREF :

- composez le 204 945-4782 ou envoyez votre demande par courriel à dref@gov.mb.ca;
- fournissez les renseignements suivants :
 - le nom de l'enseignant demandant les ressources;
 - le nom de l'école;
 - le thème, la matière ou le concept étudié;
 - le niveau scolaire;
 - le genre de ressource.

Les ressources seront préparées et expédiées sans frais par courrier divisionnaire ou par la poste.

Vue d'ensemble de la 7^e année



Regroupement 1 :
Le géographie du monde

Durée suggérée :
4 à 5 semaines



Regroupement 2 :
La qualité de vie dans le monde

Durée suggérée :
5 à 6 semaines

Sociétés et lieux du monde



Regroupement 4 :
Des sociétés développées
(Europe, Amériques)

Durée suggérée :
5 à 6 semaines



Regroupement 3 :
Cultures d'ailleurs
(Asie, Afrique, Australasie)

Durée suggérée :
8 à 10 semaines

Vue d'ensemble de la 7^e année

Aperçu du cours Sociétés et lieux du monde

Les élèves de septième année se concentrent sur les facteurs écologiques, sociaux et culturels qui influencent la qualité de vie de gens de diverses régions du monde contemporain. En étudiant la géographie physique et humaine du monde, et en observant certaines tendances démographiques mondiales, les élèves prendront davantage conscience de l'interdépendance planétaire. L'étude de sociétés étrangères mènera à une appréciation de la diversité, du changement social, des peuples indigènes, des enjeux contemporains et des questions environnementales.

Les élèves considèrent les facteurs qui façonnent les modes de vie en étudiant une société contemporaine d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie (Océanie). Ils se concentrent ensuite sur une société contemporaine de l'Europe ou des Amériques pour examiner l'impact planétaire du développement technologique et de l'urbanisation.

En prenant conscience des éléments divergents et des intérêts partagés parmi les cultures et les sociétés du monde, les élèves de 7^e année seront plus en mesure de comprendre les défis et les opportunités planétaires de l'époque contemporaine. Ils seront ainsi plus sensibilisés à l'importance de la coopération internationale et de leur propre rôle en tant que citoyennes et citoyens du monde.

Organisation suggérée des regroupements

Dans le but de faciliter la planification de l'enseignement, le *Document de mise en œuvre* présente les résultats d'apprentissage spécifiques de la 7^e année en fonction de quatre regroupements thématiques :

Regroupement 1 : *La géographie du monde*

Regroupement 2 : *La qualité de vie dans le monde*

Regroupement 3 : *Cultures d'ailleurs (Asie, Afrique, Australasie)*

Regroupement 4 : *Des sociétés développées (Europe, Amériques)*

Chaque regroupement comprend :

- un aperçu des apprentissages essentiels du regroupement et une durée suggérée;
- une liste des RAS et des concepts clés pertinents à ce regroupement;
- un agencement des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) du regroupement en blocs d'enseignement suggérés;
- des suggestions d'activités de mise en situation;
- des suggestions de situations d'apprentissage et d'évaluation pour chacun des blocs du regroupement;
- des suggestions d'activités d'intégration;
- une liste de ressources éducatives suggérées;
- des annexes reproductibles qui se trouvent à la fin du document.

Temps consacré à l'enseignement du cours

Pour répondre aux exigences du programme d'études de sciences humaines, le temps recommandé pour l'enseignement de cette matière équivaut à environ 10 % de l'ensemble du temps d'enseignement au niveau de la 7^e année.

Il est cependant souhaitable d'organiser l'horaire de la classe de manière à favoriser l'enseignement transdisciplinaire des concepts et des habiletés. Il est donc possible de planifier des situations d'apprentissage touchant plusieurs matières scolaires. Pour faciliter l'intégration des matières, des liens interdisciplinaires sont indiqués au cours des regroupements. Le document *Liens curriculaires : éléments d'intégration en salle de classe* (Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1997) décrit les éléments de base de l'interdisciplinarité en éducation.

Scénario d'enseignement proposé

Comme scénario d'apprentissage pour l'année, la métaphore de « voyage virtuel » autour du monde est recommandée. Au début de l'année, l'enseignant peut encourager les élèves à visualiser leur voyage en amorçant une discussion sur les lieux dans le monde qu'ils aimeraient visiter.

Si l'enseignant choisit le scénario du voyage virtuel autour du monde, il serait utile de fournir aux élèves un exemple d'un portfolio de voyage, qui leur servira de modèle pour la préparation de leur propre portfolio. Ce portfolio peut inclure des cartes, des renseignements sur le voyage, des résultats de recherche sur des sujets liés à la géographie physique et humaine, des illustrations, des itinéraires et des réflexions, un journal de voyage, des jeux ou des questionnaires. Le portfolio devrait renfermer des travaux choisis par l'enseignant ainsi que par les élèves. Tout au long des regroupements, divers exemples d'activités sont proposés qui font référence à l'emploi du portfolio de voyage et au scénario du voyage virtuel autour du monde. Le symbole du passeport indique une activité qui propose l'emploi du portfolio de voyage.



Planification du cours

Il est important de noter que, tout comme le regroupement lui-même, les scénarios, les blocs d'enseignement, les situations d'apprentissage et d'évaluation et les ressources pédagogiques ne sont offerts qu'à titre de suggestions. Les enseignants sont encouragés à planifier leur enseignement en fonction des besoins et des intérêts des élèves, des contextes particuliers, des ressources éducatives disponibles et d'autres considérations pertinentes. Cela peut aller jusqu'à la réorganisation des RAS au sein de nouveaux regroupements ou de nouveaux blocs d'enseignement et donc jusqu'à un nouvel ordre de présentation. Cependant, l'enseignant ne doit pas perdre de vue le caractère obligatoire des résultats d'apprentissage spécifiques et doit s'assurer de leur atteinte par les élèves.

Sociétés et lieux du monde traite surtout de la géographie humaine dans le contexte contemporain. Chacun des regroupements présente une liste de concepts clés et fournit des définitions pertinentes afin de guider la planification de l'enseignement et de l'évaluation.

Les concepts clés du premier regroupement, *La géographie du monde*, devraient être intégrés et revisités au cours des trois autres regroupements. L'enseignant pourrait aussi choisir d'intégrer les résultats d'apprentissage géographiques et cartographiques tout au long de l'année au lieu de les aborder en tant qu'unité distincte au début du cours.



Au cours de l'année, chaque élève étudiera deux pays différents : l'un en Afrique, en Asie ou en Australasie (regroupement 3), et l'autre en Europe ou aux Amériques (regroupement 4). Il sera utile de préparer avec les élèves un schéma conceptuel ou une toile pour organiser le contenu notionnel portant sur ces deux études de pays (voir les modèles suggérés à l'annexe 3.1 et à l'annexe 4.8).

L'étude de deux pays aux regroupements 3 et 4 peut être planifiée de diverses façons, par exemple :

- la classe au complet étudie le même pays, selon les intérêts des élèves et les ressources disponibles;
- des groupes d'élèves étudient tous un même pays;
- chaque élève choisit lui-même son pays;
- dans le cadre d'un projet d'apprentissage coopératif (p. ex., stratégies Jigsaw, Coop Coop ou Carrousel), des petits groupes d'élèves étudient un pays et échangent les résultats de leurs recherches avec d'autres groupes.

Encourager les élèves à participer à la sélection des pays; les guider en fonction du temps et des ressources disponibles. Les inviter également à participer au choix et à la planification d'un projet culminant pour l'ensemble de l'année dans le dernier bloc, *Vivre dans le village global*.

Lecture des blocs d'enseignement

Les blocs d'enseignement sont des situations d'apprentissage portant sur un groupe de RAS liés à un thème précis du regroupement. Plusieurs situations d'apprentissage et d'évaluation sont suggérées à l'intérieur de chaque bloc.

Titre du bloc

Le numéro du bloc indique son ordre dans le regroupement.

La population mondiale

Réalisation →

Bloc 3 – La population mondiale

Apprentissages essentiels du bloc : *La population mondiale change constamment; elle est répartie inégalement entre les pays et les régions du monde. La distribution de la population subit l'influence de divers facteurs sociaux, économiques, politiques et environnementaux.*

Description du bloc : Dans ce bloc, les élèves se familiarisent avec la carte politique du monde moderne, examinent la distribution de la population mondiale et commencent à réfléchir sur la répartition mondiale des pays développés et des pays moins développés.
Les élèves francophones se conscientisent surtout aux pays développés et moins développés de la francophonie mondiale.

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

CT-018 situer sur une carte du monde les principaux regroupements de population et expliquer le lien entre la distribution de la population et l'environnement naturel;

CT-018F* situer sur une carte mondiale les principaux pays francophones;

CT-019 déterminer les facteurs qui influencent les mouvements de population dans le monde,
par exemple les facteurs environnementaux, économiques, politiques, sociaux;

Les RAS de connaissances, de valeurs et d'habiletés touchés dans le bloc.

Les concepts clés représentent des mots de vocabulaire qui sont essentiels à la compréhension du contenu du bloc.

Les remarques à l'enseignant offrent des conseils généraux sur l'enseignement du bloc.

Les liens interdisciplinaires indiquent des suggestions de liens avec d'autres disciplines scolaires.

Sciences humaines, 7^e année

Concepts clés :

- *répartition de la population*
- *densité de la population*
- *facteurs d'immigration, facteurs d'émigration*
- *réfugiés*
- *pays développés*
- *pays en voie de développement (pays moins développés)*

Remarques à l'enseignant

Le *développement humain* fait référence à beaucoup plus que l'industrialisation et l'économie. Selon les Nations Unies le développement comprend une variété d'éléments qui influencent la qualité de vie (culture, éducation, alimentation, santé et services médicaux, statut de la femme, etc.).

À noter que les concepts de *développement humain* et de *qualité de vie* seront examinés davantage au regroupement 2. (Se référer aux définitions des concepts clés dans l'introduction au regroupement 2.) Dans ce regroupement, l'on cherche simplement à fournir aux élèves une vue d'ensemble des principaux pays du monde et de l'écart nord-sud qui différencie, en général, les pays développés et les pays moins développés.

Encourager les jeunes à reconnaître et à éviter les stéréotypes, par exemple, que l'accès à Internet et aux jeux vidéos assure une bonne qualité de vie, que les habitants des pays pauvres sont tous moins instruits, que les villes sont plus sales dans les pays pauvres, que seuls les pays industrialisés sont modernes, que les modes de vie traditionnels sont moins avancés, etc.

Liens interdisciplinaires

Les activités de ce bloc permettent d'intégrer les résultats d'apprentissage liés aux statistiques en mathématiques.

Le trombone indique une annexe associée à cette situation d'apprentissage.

Les annexes sont organisées par regroupements à la fin du document.

La loupe indique une situation d'évaluation suggérée.

Chaque puce annonce une différente situation d'apprentissage et d'évaluation suggérée.

Liste des RAS touchés dans la situation d'apprentissage et d'évaluation

Le passeport indique une activité qui propose l'emploi du portfolio de voyage.

Remarques à l'enseignant : Encourager les élèves à mener une recherche par mots-clés dans Internet pour trouver des photographies récentes d'environnements naturels des pays choisis. Le Web contient de nombreux exemples de sites créés par des particuliers – voyageurs et photographes – qui veulent partager leurs photos de voyage.
CT-022, CT-023, H-200, H-202, H-206

- Inviter les élèves à construire un schéma mental sur papier ou sous forme électronique où ils indiqueront clairement les principales caractéristiques de l'environnement naturel de la société choisie et les effets de l'environnement sur les modes de vie de ses habitants. Afficher les schémas mentaux et demander aux élèves de circuler afin de les regarder et d'exprimer leurs commentaires.
Demander aux élèves de créer un organigramme à deux colonnes pour noter les effets de la situation géographique et de l'environnement naturel sur les modes de vie des habitants de leur pays choisi. Les élèves pourront utiliser l'annexe 3.15 comme modèle de départ pour cet exercice).
CT-022, CT-023, H-200, H-201
- Inviter les élèves à créer et à présenter un collage ou une présentation multimédia illustrant les caractéristiques géographiques principales de leur pays choisi (grandes villes, principaux reliefs terrestres, étendues d'eau, végétation, climat, sols, catastrophes naturelles, etc.). Préciser que les élèves doivent inclure une carte du pays ainsi que des images qui démontrent les effets de la géographie physique sur les modes de vie dans la région étudiée.
Inciter les élèves à inclure, autant que possible, des exemples de connaissances géographiques d'une région basées sur l'observation du paysage et sur les connaissances traditionnelles des peuples qui habitent cette région (par exemple les connaissances des Sherpa de la région de l'Himalaya) ainsi que des technologies contemporaines (par exemple, des cartes numériques créées au moyen des SIG ou des photos satellites).
CT-022, CT-023, H-200, H-201, H-204, H-207, H-207A
- Proposer que les élèves créent un journal de voyage pour un périple imaginaire vers un pays donné en Asie, en Afrique ou en Australasie. Leur demander d'y inclure des photos de voyage, une description de l'itinéraire suivi et de l'environnement naturel, ainsi que des informations générales sur la géographie du pays. Leur suggérer également d'inclure des éléments comme une conversation imaginaire avec un résident local, et une description des problèmes culturels et linguistiques vécus durant le voyage. Inviter les élèves à former de petits groupes et à lire leur journal de voyage à voix haute.
Remarque à l'enseignant : Suggérer aux élèves de garder cette ébauche de journal dans leur portfolio de voyage et de l'alimenter tout au long de ce regroupement à mesure qu'ils recueilleront de nouvelles informations et qu'ils connaîtront mieux la société en question (la culture, l'histoire, la politique, l'économie, la technologie, etc.).
CT-022, CT-023, H-200, H-202

La citoyenneté mondiale et les élèves de la 7^e année

La citoyenneté est le concept fondamental au cœur des programmes d'études de sciences humaines à tous les niveaux scolaires au Manitoba. L'apprentissage de la citoyenneté est un processus continu qui vise l'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes du *savoir vivre ensemble* dans le contexte de la diversité. Le cours de 7^e année traite plus particulièrement de l'apprentissage de la citoyenneté dans une perspective planétaire. Afin de devenir des citoyens démocrates et actifs, les élèves doivent prendre conscience des réalités et des défis que présente le monde interdépendant du XXI^e siècle. Les jeunes Manitobains, ayant très souvent accès aux médias, aux produits, aux communications et aux voyages sur le plan international, doivent apprendre à se construire un sens réaliste du monde dans lequel ils vivent, tout en se situant dans une inondation d'information superflue. Le cours de sciences humaines encourage les élèves à interagir et à se poser des questions au sujet de leurs responsabilités sociales et environnementales au niveau local, national et mondial. En atteignant une compréhension enrichie de la condition humaine sur la Terre, les jeunes de 7^e année seront plus en mesure de développer la volonté d'agir pour le bien-être de tous dans ce monde complexe et interconnecté.

L'importance de la géographie

La géographie, en tant que l'étude des lieux et de l'interaction entre les éléments naturels et les activités humaines, contribue au développement de la conscience spatiale et écologique des citoyens du monde. Dans un monde de plus en plus interconnecté et interdépendant, une étude de la géographie mondiale peut aider les élèves à prendre conscience de leurs responsabilités face aux autres habitants de la planète et face à l'environnement.

Une des principales fonctions de l'étude de la géographie est de permettre aux élèves de se situer sur le plan local, national et mondial. Toutefois, cette étude ne constitue pas seulement une simple accumulation de faits et de connaissances cartographiques; elle porte également sur des questions essentielles pour la prise de décisions au sein des sociétés modernes : *Où est-ce? Pourquoi ici? Pourquoi s'en préoccuper? Comment agir en conséquence?*

Une composante importante de l'apprentissage de la géographie est le développement des habiletés de cartographie. Tout au long de l'année, les élèves devront avoir de multiples occasions de consulter, d'utiliser, d'interpréter et de créer différents types de cartes et de diagrammes. Ils devront aussi autoévaluer régulièrement leurs habiletés cartographiques. À noter que les élèves ont étudié les éléments clés des cartes (titre, légende, rose des vents, échelle, latitude et longitude) au cours des années précédentes. En mettant l'accent sur la géographie, le cours de 7^e année permet aux élèves de mettre en pratique et d'enrichir leurs habiletés cartographiques. Certaines activités cartographiques proposées dans ce document de mise en œuvre peuvent aussi se faire de façon numérique au moyen de l'emploi des logiciels des Systèmes d'information géographique ou SIG (voir l'annexe 1.4). Les élèves auront l'occasion de maîtriser leurs habiletés cartographiques davantage dans le cours de 10^e année, *Les enjeux géographiques du monde contemporain*.



Les médias, l'actualité et les sciences humaines

Le cours de 7^e année porte surtout sur des questions contemporaines et mondiales qui sont en évolution constante. Tout au long de ce cours, il est essentiel d'avoir recours à une grande variété de sources médiatiques, et d'enseigner aux élèves des stratégies portant sur la littératie médiatique critique. Les élèves, en consultant une variété de médias d'actualité, peuvent se conscientiser aux points de vue divergents et à la diversité culturelle. Il est important de guider les élèves dans la sélection de sources médiatiques et de les outiller pour évaluer la fiabilité, la validité et l'objectivité de ces sources. Une conscientisation aux préjugés et aux partis pris dans les médias est une composante importante de la littératie médiatique critique. Les élèves doivent aussi apprendre comment interpréter l'impact du message transmis par les images visuelles qui sont présentées par les diverses sources médiatiques, et évaluer leur propres habitudes de consommation de produits médiatiques.

Il est important d'aider les élèves de 7^e année à reconnaître que les médias influencent leurs représentations du monde et à réfléchir sur le bien-fondé des informations présentées dans les médias de masse. Une telle approche suppose que les élèves ne comptent pas uniquement sur un manuel scolaire comme principale source d'information. Afin de demeurer au courant des nouvelles dans un monde qui change continuellement, les élèves doivent mener des recherches dans Internet, consulter des journaux de façon régulière et écouter des reportages. Il est important de fournir aux élèves des modèles d'analyse de la fiabilité de sources médiatiques et de les guider au besoin dans la sélection critique de sources; plus particulièrement en ce qui a trait aux sources Internet (voir l'annexe V). Des sites Web et diverses sources médiatiques sont suggérés pour chaque regroupement; des modèles d'analyse d'articles d'actualité sont également proposés dans les annexes.



Tout au long de l'année, encourager les élèves à se regrouper et à discuter de coupures de presse sur l'actualité mondiale, à repérer les endroits visés sur la carte du monde. Un babillard des événements de l'actualité mondiale peut faciliter cette discussion suivie.

Intégration des beaux-arts et du français

L'éducation à la citoyenneté mondiale nécessite le développement d'une ouverture d'esprit aux cultures du monde et à la diversité des expressions culturelles et artistiques des peuples du monde. Les élèves de 7^e année sont très motivés à comprendre la diversité quand ils sont placés dans des situations d'apprentissage qui privilégient la créativité et l'expérience artistique d'une variété de peuples et de pays. Ces expériences rendent vivantes les expressions culturelles des sociétés et engagent des apprenants de tous les types d'intelligence. Elles font également appel aux éléments esthétiques et émotifs qui permettent une meilleure compréhension interculturelle et qui encouragent l'acceptation des différences humaines.

Tout au long de l'année, encourager les élèves à rassembler des exemples de littérature, de poésie, de musique, d'œuvres d'art visuel, de photographies, de théâtre, d'arts décoratifs et d'artisanat provenant d'une variété de régions et de cultures du monde. Bon nombre de ces éléments peuvent être inclus dans le portfolio de voyage ou mis en commun au cours d'activités de partage, d'exposés, d'expositions, de célébrations, de lectures collectives ou individuelles, de simulations de musées ou d'activités de théâtre.



Correspondance internationale francophone

Le cours de 7^e année offre l'occasion idéale d'entreprendre un projet continu de correspondance ou de jumelage international, qui permettra aux élèves d'échanger des lettres ou des courriels avec les enfants francophones d'une autre région du monde.

Des sites Web utiles :

Momes France, Forum des écoles francophones

<http://www.momes.net/index.html>

EPals, Cyberéchange scolaire

<http://www.epals.com/?sessf=810258>

Matériel utile à l'enseignement du cours

L'enseignant peut faire participer les élèves à la collecte, à l'organisation et à la présentation de matériel utile à l'apprentissage des thèmes abordés en 7^e année. Les élèves pourront également partager des journaux, des photographies, des lettres et des dépliants de voyages faits en famille.

La liste suivante résume des suggestions de ressources pour appuyer l'apprentissage :

- collection de numéros anciens et récents du *National Geographic* et d'autres revues géographiques;
- calendriers et revues contenant des illustrations de paysages et de régions naturelles de partout dans le monde;
- images, photographies, coupures de presse portant sur des gens et des cultures de partout dans le monde;
- brochures et publications produites par des organismes internationaux comme l'UNICEF, l'UNESCO, l'ACDI, les Nations Unies, Amnistie Internationale, la Croix-Rouge internationale;
- brochures d'agences de voyage (disponibles gratuitement);
- divers atlas mondiaux pour la classe (au moins un pour chaque groupe de cinq élèves);
- globes terrestres, idéalement un pour chaque groupe de cinq à huit élèves;
- cartes murales du monde selon trois types de projections suffisamment différentes pour illustrer trois perspectives différentes du monde (l'une doit être une carte géophysique et une autre, une carte géopolitique récente);
- accès à un ordinateur branché présentant une liste de sites Web préférés, notamment des sites cartographiques et des sites Web internationaux pour l'étude de divers pays (consulter les suggestions de sites Web dans la liste de ressources à la fin de chaque regroupement);
- des journaux ou magazines récents comme sources d'articles sur l'actualité (consulter la liste de ressources à la fin de chaque regroupement);
- une carte murale à grandes lignes des continents du monde, sur laquelle les élèves pourront ajouter des images, des noms de lieux, des frontières, des données et d'autres détails au cours de l'année (deux ou trois élèves peuvent tracer la carte sur du papier à affiche à l'aide d'un rétroprojecteur pour agrandir l'image);

- papier quadrillé, à petite et à grande échelle, pour dresser des diagrammes et des cartes;
- accès à des boussoles et à des récepteurs du système de positionnement mondial GPS (pour usage occasionnel);
- accès à un laboratoire d'informatique doté du logiciel SIG (systèmes d'information géographique) pour la production de cartes numériques (pour usage occasionnel).

Les habiletés en sciences humaines 7^e année

L'apprentissage des habiletés en sciences humaines devraient être intégré au contenu tout au long de l'année. Cependant, un certain nombre d'habiletés sont visées dans chacun des blocs d'apprentissage, afin de faciliter la planification de l'enseignement et de l'évaluation.

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique :

L'élève pourra :

- H-100 collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités;
- H-101 employer diverses stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique,
par exemple l'éclaircissement, la négociation, le compromis;
- H-102 prendre des décisions en faisant preuve d'équité dans ses interactions avec les autres;
- H-103 prendre des décisions reflétant les principes d'une gestion responsable de l'environnement et du développement durable;
- H-104 négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes;
- H-105 reconnaître le parti pris et la discrimination et proposer des solutions,
par exemple l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle;
- H-106 respecter les lieux et les objets d'importance historique,
par exemple les lieux de sépultures, les monuments commémoratifs, les artefacts.

Habiletés de traitement d'information et d'idées :

L'élève pourra :

- H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques,
par exemple les cartes, les atlas, l'art, les chansons, les artefacts, les comptes rendus, les légendes, les biographies, la fiction historique;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple les cartes, les schémas, les résumés, les diagrammes conceptuels;
- H-202 interpréter des sources d'information primaires et secondaires au cours d'une recherche;
- H-203 choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche;
- H-204 dresser des cartes à l'aide d'une variété de sources, d'outils et de technologies,
par exemple l'observation, les connaissances traditionnelles, les systèmes d'information géographique (SIG), le système de localisation GPS;
- H-205 dresser des cartes comprenant un titre, une légende, une rose des vents, une échelle, la latitude et la longitude;
- H-206 choisir et interpréter divers types de cartes dans un but précis;
- H-207 employer la latitude et la longitude pour situer et décrire des lieux sur des cartes et des globes;
- H-207A employer les connaissances traditionnelles pour comprendre le paysage et l'environnement naturel;
- H-208 s'orienter en observant le paysage, en faisant appel à des connaissances traditionnelles ou en utilisant une boussole ou d'autres outils et technologies.

Habilités de pensée critique et créative :

L'élève pourra :

- H-300 choisir un sujet et déterminer des buts et des méthodes d'enquête et de recherche;
- H-301 évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème;
- H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves;
- H-303 évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées;
- H-304 distinguer les faits des opinions et des interprétations;
- H-305 observer et analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche,
par exemple les artefacts, les photographies, les œuvres d'art;
- H-306 évaluer la validité des sources d'information,
par exemple, le but, le contexte, l'authenticité, l'origine, l'objectivité, la preuve, la fiabilité;
- H-307 comparer des points de vue divergents concernant des enjeux mondiaux;
- H-308 comparer divers points de vue dans les médias et d'autres sources d'information;
- H-309 interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias,
par exemple l'art, la musique, le roman historique, le théâtre, les sources primaires;
- H-310 reconnaître que les interprétations historiques sont sujettes au changement à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et reconnues;
- H-311 analyser les préjugés, le racisme, les stéréotypes ou d'autres formes de parti pris dans les médias et autres sources d'information.

Habilités de communication :

L'élève pourra :

- H-400 écouter les autres de manière active pour comprendre leurs points de vue;
- H-401 employer un langage respectueux de la diversité humaine;
- H-402 exprimer avec conviction des points de vue divergents sur une question;
- H-403 présenter de l'information et des idées à l'aide de moyens oraux, visuels, concrets ou électroniques;
- H-404 dégager et préciser des questions et des idées au cours de discussions;
- H-405 exprimer ses croyances et ses points de vue en ce qui a trait à une question donnée.

Les RAS organisés par RAG

La liste qui suit présente tous les résultats d'apprentissage de la 7^e année en ordre selon leur référence aux concepts organisateurs des Résultats d'apprentissage généraux (RAG).

À noter que, dans ce document de mise en œuvre, les RAS sont présentés en fonction de regroupements afin de proposer des situations d'apprentissage liées aux thèmes principaux du cours.



Concept fondamental : *Citoyenneté (C)*

L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 écrire les répercussions de divers facteurs sur les droits à la citoyenneté au Canada et ailleurs dans le monde,
par exemple les lois, la culture, les conditions de travail, l'éducation;
- CC-002 décrire les répercussions de divers facteurs sur la qualité de vie au Canada et ailleurs dans le monde,
par exemple l'accès à un abri, à une saine alimentation, à de l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation; la mondialisation;
- CC-003 donner des exemples de manières par lesquelles la qualité de vie peut être améliorée à l'intérieur d'une démocratie,
par exemple la liberté d'association, la liberté de parole, la liberté de presse; le suffrage universel;
- CC-004 décrire des manières par lesquelles ses actions personnelles peuvent influencer sur la qualité de vie de personnes ailleurs dans le monde,
par exemple les choix de consommation, les actions de conservation, le partage des ressources, les lettres et les pétitions;
- CC-005 reconnaître le jour du Souvenir comme une commémoration de la participation canadienne aux conflits mondiaux;
- CI-006 donner différentes perspectives culturelles et sociales concernant la qualité de vie,
par exemple les concepts divergents de pauvreté et d'aisance; le matérialisme.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 respecter la dignité de toutes les personnes;
- VC-002 reconnaître que les droits liés à la citoyenneté impliquent des limites à la liberté personnelle afin de préserver la qualité de vie de la collectivité;
- VC-003 vouloir contribuer à ses groupes d'appartenance et à sa communauté;
- VC-004 vouloir entreprendre des actions afin d'améliorer la qualité de vie des personnes dans le monde.



Résultat d'apprentissage général :
Identité, culture et communauté (I)

L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CI-007 décrire les répercussions d'attitudes et de pratiques discriminatoires sur la qualité de vie,
entre autres le racisme, les préjugés, les stéréotypes;
- CI-008 décrire l'influence de divers facteurs sur son identité personnelle,
par exemple le sexe et les stéréotypes sexuels, l'orientation sexuelle, les caractéristiques physiques, la situation socio-économique, la pression des pairs, les images véhiculées par les médias;
- CI-009 déterminer les éléments communs à toutes sociétés,
par exemple la structure sociale, la communication, les arts, la religion, la technologie, le gouvernement, l'organisation économique;
- CI-010 donner des exemples de facteurs culturels qui façonnent le mode de vie dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CI-011 donner des exemples de l'expression artistique dans la culture d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie,
par exemple l'art, la musique, la danse, la littérature, la tradition orale;
- CI-012 décrire l'influence de l'occidentalisation dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie,
par exemple l'homogénéisation culturelle, la mondialisation des communications;
- CI-013 décrire les facteurs qui affectent la santé dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie,
par exemple l'accès à de l'eau potable, l'alimentation et les soins médicaux; le Sida et autres maladies épidémiques;
- CI-014 décrire les caractéristiques du mode de vie des peuples indigènes dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-005 respecter le droit des autres d'exprimer leurs opinions;
- VI-006 vouloir élargir ses perspectives et ses expériences au-delà de ce qui lui est familier;
- VI-007 apprécier l'importance de la diversité culturelle et linguistique dans le monde.



Résultat d'apprentissage général :

La terre : lieux et personnes (T)

L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Connaissances

L'élève pourra :

- CT-015 expliquer la raison d'être de la latitude, de la longitude, des parallèles et des méridiens;
- CT-016 situer sur une carte, les continents, les principales zones de reliefs et les principales étendues d'eau;
- CT-017 situer sur une carte du monde et décrire les principales zones climatiques et les principales zones de végétation;
- CT-018 situer sur une carte du monde les principaux regroupements de population et expliquer le lien entre la distribution de la population et l'environnement naturel;
- CT-018F situer sur une carte du monde les principaux pays francophones;
- CT-019 déterminer les facteurs qui influencent les mouvements de population dans le monde,
par exemple les facteurs environnementaux, économiques, politiques, sociaux;
- CT-020 situer les fuseaux horaires sur une carte du monde et expliquer leur raison d'être;
- CT-021 expliquer les standards liés aux fuseaux horaires,
entre autres la ligne de changement de date, le temps universel, l'heure locale,
- CT-022 distinguer sur une carte les principales villes, zones de relief et les principales étendues d'eau d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CT-023 donner des exemples de l'influence de l'environnement naturel sur le mode de vie d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CT-024 identifier sur une carte, les principales villes, zones de relief et les principales étendues d'eau d'une société d'Europe ou d'Amérique;
- CT-025 donner des raisons de l'accroissement de l'urbanisation dans une société d'Europe ou d'Amérique,
par exemple le logement, l'accès aux services, l'emploi, l'industrie;
- CT-026 nommer des activités humaines qui contribuent au changement climatique;
- CT-027 décrire les conséquences sociales, environnementales et économiques du changement climatique;
- CT-028 décrire diverses approches quant à l'utilisation de la terre et des ressources naturelles dans une société d'Europe ou d'Amérique;
- CT-029 donner des exemples de la répercussion des activités humaines sur l'environnement dans une société d'Europe ou d'Amérique,
par exemple la mise en péril de la faune et de la flore, la reforestation, la restauration des milieux humides.

Valeurs*L'élève pourra :*

- VT-008 apprécier la diversité de l'environnement naturel mondial;
 VT-009 vouloir entreprendre des actions afin d'aider à préserver l'environnement naturel au Canada et dans le monde.

**Résultat d'apprentissage général :*****Liens historiques (H)***

L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Connaissances*L'élève pourra :*

- CH-030 nommer des événements historiques qui continuent d'influer sur une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie,
par exemple la colonisation, l'esclavage, les guerres, les désastres;
 CH-031 nommer des événements historiques qui continuent d'influer sur une société d'Europe ou d'Amérique,
par exemple la colonisation, l'esclavage, les guerres, les désastres, les changements agricoles ou technologiques.

Valeurs*L'élève pourra :*

- VH-010 apprécier l'histoire comme un moyen important de comprendre la vie contemporaine.

**Résultat d'apprentissage général :*****Interdépendance mondiale (M)***

L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Connaissances*L'élève pourra :*

- CM-032 reconnaître sur une carte du monde les pays les plus et les moins développés et expliquer pourquoi un pays est considéré comme plus ou moins développé;
 CM-033 donner des exemples d'événements et de réalisations qui améliorent la compréhension entre les peuples et les nations,
par exemple les événements sportifs internationaux, les expositions mondiales, les festivals de film, de musique et de littérature, le prix Nobel;
 CM-034 donner des raisons pour lesquelles les personnes émigrent;
 CM-035 donner des exemples de coopération mondiale en vue de résoudre des conflits ou d'intervenir en cas de désastre;

CM-036 nommer diverses organisations internationales et décrire le rôle qu'elles jouent dans la protection et l'amélioration de la qualité de la vie,
par exemple l'Organisation des Nations Unies, Amnistie internationale, Greenpeace, Médecins sans frontières;

CM-037 énoncer les droits humains universels et expliquer leur importance.

Valeurs

L'élève pourra :

VM-011 valoriser les contributions d'agences internationales et de personnes qui promeuvent le bien-être de l'humanité et l'amélioration de la qualité de vie,
par exemple Mennonite Central Committee, la Croix-Rouge; Nelson Mandela, mère Teresa;

VM-012 s'intéresser au mode de vie des personnes ailleurs dans le monde.



Résultat d'apprentissage général :

Pouvoir et autorité (P)

L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

CP-038 comparer la précision de diverses projections cartographiques et décrire leur influence sur la perception de la taille et de l'importance des continents,
par exemple Goode, Mercator, Peters, Robinson, polaire;

CP-039 donner des exemples de décisions prises par les gouvernements qui affectent la qualité de la vie;

CP-040 comparer les types de pouvoir et d'autorité;

CP-041 expliquer le lien entre le pouvoir et l'accès à la richesse et aux ressources;

CP-042 nommer diverses personnes qui ont une influence sur les affaires mondiales;

CP-043 donner des exemples de l'influence du gouvernement et du système judiciaire sur la qualité de vie dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;

CP-044 déterminer les moyens par lesquels les décisions du gouvernement peuvent modifier l'effet de l'activité humaine sur l'environnement naturel.

Valeurs

L'élève pourra :

VP-013 démontrer de l'empathie pour les personnes victimes de discrimination, d'injustice ou d'abus de pouvoir;

VP-014 apprécier les contributions positives de diverses personnes dans les affaires mondiales;

VP-015 regretter la disparition du mode de vie des peuples indigènes.



Résultat d'apprentissage général :
Économie et ressources (E)

L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CE-045 donner des exemples de l'inégalité de la distribution des richesses et des ressources dans le monde et en décrire les répercussions sur les personnes, les communautés et les nations;
- CE-046 recenser les principales activités économiques d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CE-047 décrire les conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation pour les peuples indigènes d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CE-048 donner des exemples de la répercussion des changements technologiques sur le mode de vie dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CE-049 déterminer des problèmes liés au travail et au commerce dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie,
par exemple le travail des enfants, l'exploitation ou l'exclusion des forces ouvrières; les coopératives, le commerce équitable;
- CE-050 recenser les principales activités économiques dans une société d'Europe ou d'Amérique;
- CE-051 recenser des défis communs auxquels sont confrontés les grands centres urbains,
par exemple les défis économiques, environnementaux, sociaux;
- CE-052 décrire des enjeux liés à la production et à la distribution alimentaire dans une société d'Europe ou d'Amérique;
- CE-053 décrire les enjeux liés au développement durable dans une société d'Europe ou d'Amérique;
- CE-054 donner des exemples de répercussions environnementales et sociales liées à la consommation dans sa communauté et dans une société d'Europe ou d'Amérique.

Valeurs

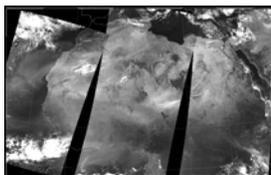
L'élève pourra :

- VE-016 apprécier le fait que la qualité de vie n'est pas uniquement déterminée par l'accès à la richesse, aux ressources et aux technologies;
- VE-017 vouloir considérer les conséquences de ses choix de consommation.

Les RAS organisés par regroupements

Afin de faciliter la planification de l'enseignement, les RAS de la 7^e année sont organisés en fonction de cinq regroupements thématiques.

La liste suivante présente l'ensemble des RAS en ordre selon ces regroupements.



Regroupement 1 : La géographie du monde

Connaissances

L'élève pourra :

- CT-015 expliquer la raison d'être de la latitude, de la longitude, des parallèles et des méridiens;
- CT-016 situer sur une carte, les continents, les principales zones de reliefs et les principales étendues d'eau;
- CT-017 situer sur une carte du monde et décrire les principales zones climatiques et les principales zones de végétation;
- CT-018 situer sur une carte du monde les principaux regroupements de population et expliquer le lien entre la distribution de la population et l'environnement naturel;
- CT-018F situer sur une carte du monde les principaux pays francophones;
- CT-019 déterminer les facteurs qui influencent les mouvements de population dans le monde,
par exemple les facteurs environnementaux, économiques, politiques, sociaux;
- CT-020 situer les fuseaux horaires sur une carte du monde et expliquer leur raison d'être;
- CT-021 expliquer les standards liés aux fuseaux horaires,
entre autres la ligne de changement de date, le temps universel, l'heure locale;
- CM-032 reconnaître sur une carte du monde les pays les plus et les moins développés et expliquer pourquoi un pays est considéré comme plus ou moins développé;
- CP-038 comparer la précision de diverses projections cartographiques et décrire leur influence sur la perception de la taille et de l'importance des continents,
par exemple Goode, Mercator, Peters, Robinson, polaire.

Valeurs

L'élève pourra :

- VT-008 apprécier la diversité de l'environnement naturel mondial.



Regroupement 2 : La qualité de vie dans le monde

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 décrire les répercussions de divers facteurs sur les droits à la citoyenneté au Canada et ailleurs dans le monde,
par exemple les lois, la culture, les conditions de travail, l'éducation;
- CC-002 décrire les répercussions de divers facteurs sur la qualité de vie au Canada et ailleurs dans le monde,
par exemple l'accès à un abri, à une saine alimentation, à de l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation; la mondialisation;
- CC-003 donner des exemples de manières par lesquelles la qualité de vie peut être améliorée à l'intérieur d'une démocratie,
par exemple la liberté d'association, la liberté de parole, la liberté de presse; le suffrage universel;
- CC-004 décrire des manières par lesquelles ses actions personnelles peuvent influencer sur la qualité de vie de personnes ailleurs dans le monde,
par exemple les choix de consommation, les actions de conservation, le partage des ressources, les lettres et les pétitions;
- CC-005 reconnaître le jour du Souvenir comme une commémoration de la participation canadienne aux conflits mondiaux;
- CI-006 donner différentes perspectives culturelles et sociales concernant la qualité de vie,
par exemple les concepts divergents de pauvreté et d'aisance; le matérialisme;
- CI-007 décrire les répercussions d'attitudes et de pratiques discriminatoires sur la qualité de vie,
entre autres le racisme, les préjugés, les stéréotypes;
- CI-008 décrire l'influence de divers facteurs sur son identité personnelle,
par exemple le sexe et les stéréotypes sexuels, l'orientation sexuelle, les caractéristiques physiques, la situation socio-économique, la pression des pairs, les images véhiculées par les médias;
- CM-033 donner des exemples d'événements et de réalisations qui améliorent la compréhension entre les peuples et les nations,
par exemple les événements sportifs internationaux, les expositions mondiales, les festivals de film, de musique et de littérature, le prix Nobel;
- CM-034 donner des raisons pour lesquelles les personnes émigrent;
- CM-035 donner des exemples de coopération mondiale en vue de résoudre des conflits ou d'intervenir en cas de désastre;
- CM-036 nommer diverses organisations internationales et décrire le rôle qu'elles jouent dans la protection et l'amélioration de la qualité de la vie,
par exemple l'Organisation des Nations Unies, Amnistie internationale, Greenpeace, Médecins sans frontières;
- CM-037 énoncer les droits humains universels et expliquer leur importance;
- CP-039 donner des exemples de décisions prises par les gouvernements qui affectent la qualité de la vie;
- CP-040 comparer les types de pouvoir et d'autorité;

- CP-041 expliquer le lien entre le pouvoir et l'accès à la richesse et aux ressources;
- CP-042 nommer diverses personnes qui ont une influence sur les affaires mondiales;
- CE-045 donner des exemples de l'inégalité de la distribution des richesses et des ressources dans le monde et en décrire les répercussions sur les personnes, les communautés et les nations.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 respecter la dignité de toutes les personnes;
- VC-002 reconnaître que les droits liés à la citoyenneté impliquent des limites à la liberté personnelle afin de préserver la qualité de vie de la collectivité;
- VC-003 vouloir contribuer à ses groupes d'appartenance et à sa communauté;
- VC-004 vouloir entreprendre des actions afin d'améliorer la qualité de vie des personnes dans le monde;
- VI-005 respecter le droit des autres d'exprimer leurs opinions;
- VM-011 valoriser les contributions d'agences internationales et de personnes qui promeuvent le bien-être de l'humanité et l'amélioration de la qualité de vie, *par exemple Mennonite Central Committee, la Croix-Rouge; Nelson Mandela, mère Teresa;*
- VP-013 démontrer de l'empathie pour les personnes victimes de discrimination, d'injustice ou d'abus de pouvoir;
- VP-014 apprécier les contributions positives de diverses personnes dans les affaires mondiales;
- VE-016 apprécier le fait que la qualité de vie n'est pas uniquement déterminée par l'accès à la richesse, aux ressources et aux technologies.



Regroupement 3 : Cultures d'ailleurs (Asie, Afrique, Australasie)

Connaissances

L'élève pourra :

- CI-009 déterminer les éléments communs à toutes sociétés, *par exemple la structure sociale, la communication, les arts, la religion, la technologie, le gouvernement, l'organisation économique;*
- CI-010 donner des exemples de facteurs culturels qui façonnent le mode de vie dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CI-011 donner des exemples de l'expression artistique dans la culture d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie, *par exemple l'art, la musique, la danse, la littérature, la tradition orale;*
- CI-012 décrire l'influence de l'occidentalisation dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie, *par exemple l'homogénéisation culturelle, la mondialisation des communications;*
- CI-013 décrire les facteurs qui affectent la santé dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie, *par exemple l'accès à de l'eau potable, l'alimentation et les soins médicaux; le Sida et autres maladies épidémiques;*

- CI-014 décrire les caractéristiques du mode de vie des peuples indigènes dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CT-022 distinguer sur une carte les principales villes, zones de relief et les principales étendues d'eau d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CT-023 donner des exemples de l'influence de l'environnement naturel sur le mode de vie d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CH-030 nommer des événements historiques qui continuent d'influer sur une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie,
par exemple la colonisation, l'esclavage, les guerres, les désastres;
- CP-043 donner des exemples de l'influence du gouvernement et du système judiciaire sur la qualité de vie dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CE-046 recenser les principales activités économiques d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CE-047 décrire les conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation pour les peuples indigènes d'une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CE-048 donner des exemples de la répercussion des changements technologiques sur le mode de vie dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie;
- CE-049 déterminer des problèmes liés au travail et au commerce dans une société d'Asie, d'Afrique ou d'Australasie,
par exemple le travail des enfants, l'exploitation ou l'exclusion des forces ouvrières; les coopératives, le commerce équitable.

Valeurs

L'élève pourra :

- VI-006 vouloir élargir ses perspectives et ses expériences au-delà de ce qui lui est familier;
- VI-007 apprécier l'importance de la diversité culturelle et linguistique dans le monde;
- VM-012 s'intéresser au mode de vie des personnes ailleurs dans le monde;
- VP-015 regretter la disparition du mode de vie des peuples indigènes.



Regroupement 4 : Des sociétés développées (Europe, Amériques)

Connaissances

L'élève pourra :

- CT-024 identifier sur une carte, les principales villes, zones de relief et les principales étendues d'eau d'une société d'Europe ou d'Amérique;
- CT-025 donner des raisons de l'accroissement de l'urbanisation dans une société d'Europe ou d'Amérique,
par exemple le logement, l'accès aux services, l'emploi, l'industrie;
- CT-026 nommer des activités humaines qui contribuent au changement climatique;
- CT-027 décrire les conséquences sociales, environnementales et économiques du changement climatique;
- CT-028 décrire diverses approches quant à l'utilisation de la terre et des ressources naturelles dans une société d'Europe ou d'Amérique;
- CT-029 donner des exemples de la répercussion des activités humaines sur l'environnement dans une société d'Europe ou d'Amérique,

- par exemple la mise en péril de la faune et de la flore, la reforestation, la restauration des milieux humides;*
- CH-031 nommer des événements historiques qui continuent d'influer sur une société d'Europe ou d'Amérique,
par exemple la colonisation, l'esclavage, les guerres, les désastres, les changements agricoles ou technologiques;
- CP-044 déterminer les moyens par lesquels les décisions du gouvernement peuvent modifier l'effet de l'activité humaine sur l'environnement naturel;
- CE-050 recenser les principales activités économiques dans une société d'Europe ou d'Amérique;
- CE-051 recenser des défis communs auxquels sont confrontés les grands centres urbains,
par exemple les défis économiques, environnementaux, sociaux;
- CE-052 décrire des enjeux liés à la production et à la distribution alimentaire dans une société d'Europe ou d'Amérique;
- CE-053 décrire les enjeux liés au développement durable dans une société d'Europe ou d'Amérique;
- CE-054 donner des exemples de répercussions environnementales et sociales liées à la consommation dans sa communauté et dans une société d'Europe ou d'Amérique.

Valeurs

L'élève pourra :

- VT-009 vouloir entreprendre des actions afin d'aider à préserver l'environnement naturel au Canada et dans le monde;
- VH-010 apprécier l'histoire comme un moyen important de comprendre la vie contemporaine;
- VE-017 vouloir considérer les conséquences de ses choix de consommation.

Bibliographie

ALBERTA, ALBERTA LEARNING (1999). *Aperçu des recherches en vue de l'élaboration du Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences humaines (M-12) du Protocole de l'Ouest canadien pour l'éducation francophone*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage.

ALBERTA, ALBERTA LEARNING (1999). *Aboriginal Perspective on Education: A Vision of Cultural context within the Framework of Social Studies: Literature/Research Review*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage.

ALBERTA, ALBERTA LEARNING (1999). *Reshaping the Future of Social Studies: Literature/Research Review*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage.

BANKS, James (2001). « Approaches to Multicultural Curriculum Reform », dans *Cultural Diversity and Education: Foundations, Curriculum, and Teaching*, Boston (Maryland), Allyn & Bacon.

CANADA, CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION CANADA (1997). *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

CANADA, CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (2003). *Trousse de formation en francisation : projet pancanadien de français langue première : Projet pancanadien de français langue première à l'intention des enseignants de la maternelle à la 2^e année*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation.

CANADA, CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (2003). *Une éducation qui favorise la viabilité : la situation de l'éducation en matière de développement durable*, [en ligne], <http://www.cmec.ca/else/environment.fr.pdf>

CANADA, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (2003). « Qu'est-ce que le développement durable? », [en ligne], http://www.sdinfo.gc.ca/what_is_sd/index_f.cfm

CANADA, MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD (2002), *Information, Définitions, mars 2000*, [en ligne], www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/info101_f.html

CASE, Roland et Penney CLARK, éditeurs (1997). *The Canadian Anthology of Social Studies: Issues and Strategies for Teacher*, Vancouver, Pacific Educational Press.

COGAN, J., et R. DERRICOTT, éditeurs (1998). *Citizenship for the 21st Century*, London, Kogan Page Limited.

COLOMBIE-BRITANNIQUE, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1994). *L'art du langage, français langue maternelle, aperçu de la recherche*, Victoria, Imprimeur de la Reine pour la Colombie-Britannique.

CONSEIL CANADIEN DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE (2001). *Normes nationales canadiennes en géographie, Guide : Maternelle - 12^e année*, Ottawa, La Société géographique royale du Canada.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1998). *Éduquer à la citoyenneté*, Sainte-Foy (Québec), Conseil supérieur de l'éducation.

GEOGRAPHY EDUCATION STANDARDS PROJECT (1994). *Geography for Life: National Geography Standards*, Washington, D.C. National Geographic Research and Exploration.

LACOURSIÈRE, Jacques (2004). « Mon point de vue », [en ligne], <http://www.culture.ca/canada/perspective-pointdevue.f.jsp?data=tcp01500122003f.html>

LEGENDRE, Rénald (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Éditions Guérin.

MAHÉ, Yvon (2000). « La langue, l'identité, la culture et l'intégration communautaire dans l'éducation francophone », dans *Réseautés au cœur de la pédagogie, les actes du 4^e congrès national de l'ACREF* [Alliance canadienne des responsables et des enseignantes et des enseignants en français langue maternelle], Ottawa, ACREF, p. 23-35.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA (2006). *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA (2005). *Des outils pour favoriser les apprentissages : ouvrage de référence pour les écoles de la maternelle à la 8^e année*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Sciences humaines, Maternelle à la 8^e année, Programme d'études : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, [en ligne], <http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/diversite/index.html>

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (2000). *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (2000). *Éducation physique et Éducation à la santé, M à S4, programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage pour un mode de vie actif et sain*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (1998). *La technologie comme compétence de base : Vers l'utilisation, la gestion et la compréhension des technologies de l'information*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1998). *Études autochtones : Document cadre à l'usage des enseignants des années intermédiaires (S1-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1997). *Le succès à la portée de tous les apprenants*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1997). *Liens curriculaires : Éléments d'intégration en salle de classe, Guide pour les classes de la maternelle au secondaire 4*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1996). *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue première (M-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1996). *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1994). *L'apprentissage fondé sur les ressources*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1992). *L'éducation multiculturelle, Une politique pour les années 1990*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

MANITOBA, SECRETARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES (1990). *Politique manitobaine sur la société multiculturelle, Fierté, égalité et partenariat*, Winnipeg, Secrétariat des affaires multiculturelles.

MASNY, Diana (2000). « Les littératies : un tournant dans la pensée et une façon d'être », *Communication prononcée au Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives*, [en ligne], <http://www.acelf.ca/publi/crde/articles/14-masny.html>

MORISSETTE, Rosée et Micheline VOYNAUD (2002). *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal, Chenelière/McGraw Hill, 1 livre, 1 vidéocassette, affiches, Collection Chenelière/Didactique, Apprentissage.

ONTARIO, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (1999). *Études canadiennes et mondiales : Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e années*, Toronto, Ministère de l'Éducation et de la Formation [en ligne] : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/canadian/canafulf.html>

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*, Winnipeg, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba.

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2000). *Fondements du Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines M à 12*, Winnipeg, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba.

PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2000). *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs K-12*, Edmonton, Ministère de l'apprentissage de l'Alberta.

PROTOCOLE DE L'OUEST ET DU NORD CANADIENS (2006), Aporia Consulting Ltd. *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*, Winnipeg, Éducation, Citoyenneté et Formation professionnelle Manitoba.

SAUL, John Ralston (2002). « Une base triangulaire », texte écrit dans le cadre de la 3^e Conférence annuelle LaFontaine - Baldwin, reproduit sur le site suivant : http://www.uni.ca/john_ralston_saul_f.html (juin 2004).

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003). *Politique d'évaluation des apprentissages : Être évalué pour mieux apprendre*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec.

WIGGINS, Grant et Jay MC TIGHE (1998). *Understanding by Design*, Alexandria (Virginie), Association for Supervision and Curriculum Development.

WRIGHT, Ian, et Alan SEARS, éditeurs (1997). *Trends and Issues in Canadian Social Studies*, Vancouver, Pacific Educational Press.

